



CENTRE RHONE –ALPES D'INGENERIE SOCIALE SOLIDAIRE & TERRITORIALE

REVUE DE PRESSE DU 9 AU 15 OCTOBRE 2017



- [Entretien avec la secrétaire générale de la CISL Annamaria Furlan « Il est nécessaire d'aller vers une Europe qui renforce toujours plus les droits et les protections des travailleurs »](#)
- [Matignon met France Stratégie sous tutelle, jugeant son rapport "farfelu"](#)
- [A l'Élysée, FO demande une négociation sur la formation professionnelle](#)
- [La formation, remède miracle ?](#)
- [Repenser la formation, repenser le travail](#)
- [Se former en milieu de travail en France et en Europe](#)
- [Les conditions de travail se dégradent en France](#)
- [Galériens et olympiens du travail à l'ère numérique](#)
- [Le sexisme perdure \(aussi\) chez les économistes](#)
- [Fainéants les fonctionnaires ?](#)
- [Dans le vocabulaire de Macron, les riches sont "premiers de cordée" et les chômeurs "multirécidivistes"](#)
- [L'entretien d'Emmanuel Macron sur TF1 passé au crible](#)
- [Avec son interview, Emmanuel Macron peine à convaincre](#)
- [Emmanuel Macron sur TF1 : le bulletin de notes du président](#)
- [POURQUOI L'INDUSTRIE EST NOTRE AVENIR](#)
- [BUDGET : FORCE DES SYMBOLES, MALAISE DE LA CLASSE MOYENNE](#)

Entretien avec la secrétaire générale de la CISL Annamaria Furlan « Il est nécessaire d'aller vers une Europe qui renforce toujours plus les droits et les protections des travailleurs »

Le Congrès de la CISL s'est déroulé du 28 juin au 1er juillet dernier, le thème était : « Pour la personne, pour le travail » – pourquoi avoir choisi ce thème et quels sont les principaux défis que la CISL a voulu affronter ?

La valeur de la personne et la dignité du travail sont des questions centrales qui caractérisent depuis toujours l'histoire et l'action syndicale de la CISL. Personne et travail sont deux facteurs indispensables dans notre vision culturelle, deux valeurs importantes qui se complètent l'une l'autre. En effet, que serait le travail sans la contribution de la personne, de sa créativité et de sa contribution à la qualité et au succès de l'entreprise. Le travail est ce qui rend vraiment la personne entière, lui permet de s'exprimer, de contribuer au bien commun et de se sentir important pour toute la communauté et la société.

Voilà pourquoi nous avons choisi d'aborder ce thème tout au long du Congrès : nous devons tous nous impliquer pour donner au travail sa juste importance et sa juste reconnaissance, de le mettre au cœur du débat politique et culturel en Europe et dans notre pays. Le travail est le véritable droit de citoyenneté. Notre Congrès a rappelé, en présence de nombreux interlocuteurs institutionnels et du monde associatif, le rôle et la centralité des propositions de la CISL dans le débat politique, social et culturel de notre pays.

La CISL est un syndicat moderne qui s'est beaucoup renouvelé ces dernières années sur une base de transparence, de rigueur éthique et par la nouvelle participation de nos délégués aux choix de l'organisation. C'est la confirmation d'un modèle de syndicat libre et responsable, dont les valeurs sont basées sur la négociation et la participation des travailleurs, qui se bat pour une société plurielle où le rôle de cohésion sociale joué par les interlocuteurs sociaux demeure fondamental.

Quelle est la position de la CISL sur le Jobs Act (ndlr : la réforme du droit du travail italien initiée en 2014) ? Voulez-vous son abrogation, sa modification ou bien êtes-vous satisfaits avec sa forme actuelle ?

Nous pensons que le travail ne vient pas des règles ou des lois mais bien de la croissance économique, des investissements, des politiques actives du travail et d'une formation adéquate. Voilà pourquoi, bien qu'une certaine flexibilité soit nécessaire, nous avons cherché à améliorer les dispositions du Jobs Act, renforçant les indemnités de licenciement ou les politiques actives du travail, tout en nous opposant au faux travail indépendant et surtout en encourageant le travail à durée indéterminée.

Les incitations au recours au contrat à durée indéterminée doivent devenir structurelles selon le principe que le travail stable doit coûter moins cher que celui flexible et à durée déterminée. Il faut un accord entre le gouvernement et les partenaires sociaux (et non des lois ou des référendums) pour aborder les points critiques du Jobs Act et pour valoriser la négociation collective.

L'économie souterraine semble être une préoccupation fondamentale en Italie, quelles sont les propositions de la CISL pour mettre fin à cette situation ? Quelles sont les actions de la CISL en lien avec ce problème ?

En Italie, le travail dissimulé et irrégulier représente un fléau à éradiquer sur le plan social et il ne s'agit pas seulement d'une simple perte sèche pour les comptes publics. L'économie souterraine et les activités illégales en Italie représentent près de 200 milliards d'euros chaque année, soit 12 % du PIB. Un chiffre énorme.

Ces dernières années, des efforts ont été faits dans les contrôles des entreprises et des lois sévères sont venues lutter contre le travail au noir et le « caporalato » (ndlr : activité de la criminalité organisée destinée à exploiter illégalement et à bas coût les travailleurs agricoles en ne respectant pas le droit du travail) qui représentent des formes d'exploitation inhumaines et barbares dans de nombreuses zones de notre pays. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut des mesures pour créer un conflit d'intérêt entre vendeur et acheteur afin de se détourner de l'illégalité, des déductions et réductions fiscales pour les contribuables ainsi que des incitations sélectives aux entreprises et incitations fiscales pour accroître la couverture des conventions collectives.

Pour sortir du travail dissimulé, il est important de disposer de typologies contractuelles qui incitent à la fois l'employeur et le travailleur à déclarer le « travail occasionnel », l'aide familiale ou encore le bénévolat. Récemment en Italie, le travail avec le voucher (ndlr : modalité de rémunération pour un travail occasionnel promu dans le Jobs Act) a été remplacé par un instrument similaire, plus limité quant à sa possible utilisation mais avec de meilleures protections pour les travailleurs. La CISL estime que ce nouvel instrument pourra éviter des abus mais elle se réserve la possibilité d'en évaluer le fonctionnement dans les prochains mois.

Quelle est la vision de la CISL sur la situation en Europe dans le cadre du débat actuel sur l'avenir de l'UE ?

L'Europe doit changer : elle doit mettre un terme aux politiques de rigueur économique et au Pacte budgétaire européen. Nous avons besoin de plus de croissance et de travail ou sinon l'Europe mourra. Il n'y aura pas besoin d'autres Brexit : quand les hommes et les femmes européens ne croiront plus à l'Europe, l'Europe elle-même sera finie. Les dirigeants de l'UE doivent agir maintenant, avec responsabilité et clairvoyance.

Rester les bras croisés devant des défis énormes comme le travail et l'immigration n'est pas seulement une erreur, c'est incompréhensible. De plus, la politique d'austérité a accru les divergences entre Etats membres : il suffit de regarder les différences entre les taux de croissance, la dette et le déficit public, l'emploi, les exportations, la balance commerciale et ce malgré la politique monétaire ultra expansive de la BCE. Il faut désormais ouvrir une phase constituante, mettre dans les cartons le pacte budgétaire européen, compléter l'Union monétaire et économique et s'engager vers une Union politique fédérale par les pays européens, en réalisant un parcours d'intégration vers les États-Unis d'Europe. Nous devons arriver à une démocratie supranationale qui tire sa légitimité de ses concitoyens et soit en mesure d'offrir une alternative reposant sur le développement solidaire, la responsabilité environnementale et sociale, la maîtrise des flux migratoires, la sécurité et la paix ! C'est l'idée de l'Europe que la CISL cultive depuis sa fondation. Une idée de l'Europe qui représente toujours plus un gage de civilisation et une aide pour le travail pour laquelle se battre est un devoir moral et politique !

La proposition récente d'un socle européen des droits sociaux de la Commission offre une opportunité dont il faut se saisir ; quelle est la vision de la CISL sur ce socle et quelles sont les actions envisagées en lien avec la promotion ou bien la critique de cette initiative ?

Garantir des normes sociales élevées et valoriser le modèle social européen, fondé sur le rôle actif des partenaires sociaux, est essentiel pour atteindre un niveau d'intégration européenne qui garantisse croissance et compétitivité.

Il est donc aujourd'hui prioritaire de donner corps à la « clause sociale » du Traité qui fonde l'Union Européenne sur la « promotion d'un niveau élevé d'emploi, de garantie d'un niveau adéquat de protection sociale, de lutte contre l'exclusion sociale et d'un niveau élevé d'instruction, de formation et de protection de la « santé humaine », et qui, avec la Charte des droits fondamentaux de l'UE, pose les bases pour une convergence sociale avancée, aujourd'hui remise en question pour une multitude de raisons, même structurelles, au sein même de l'UE. L'incapacité d'agir a entraîné des réponses bien souvent inappropriées, aveugles et fragmentées si ce n'est contreproductives – comme l'excessive rigueur comptable ou l'absence de maîtrise des flux migratoires.

Cela a creusé les écarts économiques et sociaux au sein et entre les différents états membres et a conduit à des replis nationalistes et à la désaffection des citoyens à l'égard du projet européen qui menacent la stabilité même de l'UE. Au-delà des simples propositions de la Commission, il est nécessaire d'aller vers une Europe qui renforce sans cesse les droits et les protections des travailleurs au même titre que la

gouvernance économique, valorisant l'interdépendance des politiques et leur impact social. Une convergence par le haut ne peut pas faire abstraction de la promotion d'autres instruments ou d'indicateurs sociaux afin de rééquilibrer le système de gouvernance européen. Cet équilibre doit passer par des investissements publics, des dépenses sociales et d'infrastructures et de recherche et développement (golden rule) en raison de leur impact positif mais aussi par des nouveaux mécanismes d'évaluation des dépenses en révisant un pacte budgétaire européen aujourd'hui inadapté.

Par conséquent, nous retenons que les paramètres et les critères de comparaison sont certes utiles à l'harmonisation, l'intégration et à l'équilibre des politiques sociales et de sécurité sociale mais ils ne peuvent pas être seulement quantitatifs ou bien se concentrer seulement sur des questions de coût ou encore se réduire au perfectionnement des systèmes d'enquête d'Eurostat afin de bien comparer les différents systèmes sociaux et sanitaires. Ainsi, comme le soutient la CES, les objectifs généraux du Socle et la convergence sociale par le haut devront aboutir à une dimension économique plus juste à travers la création d'emplois de qualité, le renforcement de la sécurité en cas de transitions sur le marché du travail et une protection sociale adaptée aux nouveaux défis et besoins de demain.

Ceci en valorisant l'engagement des partenaires sociaux dans le processus décisionnel avec une explicite promotion de la négociation collective et du dialogue social et en renforçant la Charte européenne des droits fondamentaux pour une réelle justice sociale.

S'il n'y a pas de tournant culturel et civique européen et si nous en restons à la fermeture des frontières, au protectionnisme et au dumping fiscal, le risque d'effacer tout ce que l'Europe a construit ces dernières 60 années sera grand avec des conséquences néfastes surtout pour les travailleurs.

La CISL, avec la CES, veillera et revendiquera une implication nécessaire afin que le Socle puisse réellement renforcer le modèle social européen basé sur la dignité de la personne, la liberté, la démocratie et l'égalité ; des principes qui doivent être relancés et réaffirmés.

Matignon met France Stratégie sous tutelle, jugeant son rapport "farfelu"

Par latribune.fr | 12/10/2017, 15:58 | 401 mots

France STRATEGIE a pris l'habitude de publier des idées irréalistes, sans aucune impulsion politique", a déploré auprès de l'AFP un proche du Premier ministre Edouard Philippe. (Crédits : Axel Schmidt) Dans ce rapport "irréaliste" pour Matignon, France Stratégie proposait une solidarité financière des Etats de la zone euro, un rachat de la dette publique des Etats par la BCE, ainsi qu'un impôt exceptionnel sur le capital immobilier.

Edouard Philippe va annoncer vendredi une reprise en main de France Stratégie, l'organisme de réflexion économique dépendant de Matignon, après un rapport aux propositions jugées "farfelues", notamment un nouvel impôt immobilier, a-t-on appris jeudi de source proche du Premier ministre.

La décision fait suite à la publication d'un rapport mercredi aux pistes volontairement "radicales" pour résorber les dettes publiques en Europe, aux propositions visiblement très éloignées de l'esprit de l'exécutif Macron-Philippe.

Anciennement dirigé par l'économiste Jean Pisani-Ferry, inspirateur du programme d'Emmanuel Macron et responsable du plan d'investissement du gouvernement, France Stratégie a, pour commissaire général depuis janvier 2017, l'ex-conseiller social de François Hollande à l'Élysée, Michel Yahiel.

Les idées du rapport, jugées irréalistes

"France Stratégie a pris l'habitude de publier des idées irréalistes, sans aucune impulsion politique", a déploré auprès de l'AFP un proche du Premier ministre Edouard Philippe.

"Nous allons annoncer vendredi qu'ils sont mis à la disposition du Délégué à la Transformation Publique, pour travailler sur nos réformes plutôt que sur des idées farfelues", a poursuivi cette source.

Dans son rapport publié mercredi, France Stratégie proposait notamment une solidarité financière accrue des Etats de la zone euro, un rachat de la dette publique des Etats par la BCE, ainsi qu'un impôt exceptionnel sur le capital immobilier.

Selon cette proposition de nouvel impôt, l'Etat pourrait décréter "qu'il devient copropriétaire de tous les terrains construits résidentiels, à hauteur d'une fraction fixée de leur valeur".

Il deviendrait ainsi "créateur d'une somme annuelle, correspondant à une part de la fraction de la rente immobilière associée à la copossession du terrain".

La taxe sur les propriétaires, autre polémique

Cette proposition intervient alors que l'exécutif a déjà décidé de recentrer l'impôt sur la fortune sur les seuls actifs immobiliers.

France Stratégie avait déjà fait polémique peu avant le départ de M. Pisani-Ferry en proposant une taxe sur les propriétaires, assise sur un "loyer fictif", en échange d'une suppression de la taxe foncière.

Le gouvernement Cazeneuve et le candidat Emmanuel Macron avaient dû s'employer pour dire qu'il n'était pas prévu d'appliquer la proposition. (avec AFP)

A l'Élysée, FO demande une négociation sur la formation professionnelle

JEUDI 12 OCTOBRE 2017 [CLARISSE JOSSELIN](#)

Jean-Claude Mailly était reçu à l'Élysée par le Président de la République, Emmanuel Macron, le 12 octobre 2017, dans le cadre des rencontres avec les représentants des organisations syndicales de salariés et de patrons. Photographie : F. Blanc (CC BY-NC 2.0)

Emmanuel Macron reçoit tour à tour les leaders des organisations syndicales et patronales les 12 et 13 octobre à l'Élysée, pour lancer le second acte des réformes sociales. Au menu, la formation professionnelle, l'Assurance chômage et l'apprentissage. Jean-Claude Mailly, premier reçu, lui a rappelé les positions de Force Ouvrière.

Top départ pour un nouveau marathon social. Emmanuel Macron a lancé le 12 octobre la concertation avec les organisations syndicales et patronales sur la deuxième phase des réformes sociales à venir. Au programme, des thèmes potentiellement explosifs : l'avenir de la formation professionnelle, de l'Assurance chômage et de l'apprentissage.

La processus de démarrage est le même que pour la réforme du code du travail au printemps dernier. Le chef de l'État ouvre le bal en recevant les leaders en tête à tête durant une heure, pour aborder les réformes dans les grandes lignes, sans entrer dans le détail. Les discussions seront approfondies lors de rencontres bilatérales à Matignon du 17 au 19 octobre, en présence des ministres du Travail et de l'Éducation. Puis les interlocuteurs sociaux devraient être reçus au ministère du Travail pour des discussions plus techniques. L'exécutif souhaite un projet de loi en avril et une adoption à l'été 2018.

Jean-Claude Mailly a été reçu en premier, à 9 heures du matin. Emmanuel Macron n'a rien dévoilé de nouveau sur le contenu des prochaines réformes. « L'architecture n'est pas encore définie, cela va faire l'objet des discussions dans les semaines à venir », a précisé le leader de FO dans la cour de l'Élysée, à l'issue de son entretien. Pour l'instant, on ne connaît que les grandes lignes, notamment celles tracées lors de la campagne présidentielle.

Faire du tri dans les organismes de formation

Sur la formation professionnelle, Jean-Claude Mailly souhaite que la réforme passe par une négociation. Suite à la loi Larcher de 2007, avant toute réforme sociale, le gouvernement est tenu de présenter un document d'orientation aux interlocuteurs sociaux et de leur demander s'ils souhaitent négocier. « *Notre réponse sera oui, et je pense qu'il y aura une négociation* », a-t-il expliqué.

Sur le fond, Emmanuel Macron a promis durant sa campagne de clarifier et simplifier la formation professionnelle. Il souhaite aussi réformer le compte personnel de formation (CPF). FO se montre très vigilante. « *Nous ne voulons pas que demain, ce soit au salarié avec son compte d'aller démarcher lui-même les organismes de formation, sans accompagnement* » a prévenu Jean-Claude Mailly. Opposé à une individualisation des droits, il souhaite que les droits personnels restent définis collectivement. En matière de formation, « *nous tenons à garder un rôle, y compris dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi* », a ajouté le leader de FO.

Il estime aussi nécessaire de faire du tri dans les organismes de formation. « *Aujourd'hui, pour monter une boîte de formation, il suffit de s'inscrire sur Internet, et ensuite aucun contrôle n'est fait* », a-t-il expliqué.

Les interlocuteurs sociaux doivent continuer à fixer les règles d'indemnisation chômage

Sur l'Assurance-chômage, le gouvernement souhaite une réforme radicale, avec une ouverture aux démissionnaires et aux indépendants. Il veut aussi réformer son financement et prendre en main la gouvernance du régime dans le cadre d'une gestion tripartite, au risque de remettre en cause le paritarisme et la philosophie même du système actuel. De quoi inquiéter grandement les interlocuteurs sociaux, gestionnaires de l'Unedic.

Pour FO, pas question de baisser les droits des salariés. Jean-Claude Mailly demande que les interlocuteurs sociaux conservent leurs responsabilités dans la fixation des règles d'indemnisation. Il refusera la mise en place d'« *un système à minima avec des compléments* » pour l'indemnisation des demandeurs d'emploi. « *Le rôle que pourraient avoir les interlocuteurs sociaux n'est pas réglé* », a-t-il ajouté.

Quant à une possible gestion tripartite, Jean-Claude Mailly s'y est montré peu favorable : « *quand on gère à trois, c'est toujours deux contre un* », a-t-il précisé, ajoutant qu'Emmanuel Macron n'avait pas utilisé le terme « *étatisation* ».

Valoriser le statut du maître de stage

Dernier sujet, l'apprentissage. Comme ses prédécesseurs, le gouvernement souhaite rendre la filière plus attractive. Jean-Claude Mailly a demandé à ce que le statut du maître de stage soit davantage valorisé. « *Et sur le statut de l'apprenti, il n'y a aucune raison par exemple qu'un apprenti gagne moins qu'un contrat de professionnalisation* », a-t-il ajouté.

Deux jours après la grève des fonctionnaires, Jean-Claude Mailly a également mis sur la table « *le malaise dans la fonction publique* », autour notamment des questions de la compensation de la CSG et du pouvoir d'achat. « *C'est le troisième président de la République à qui je demande un vrai débat sur les missions et le rôle du service public, une question qui ne concerne pas seulement les fonctionnaires* », a-t-il expliqué.

De nouveaux chantiers s'ouvrent mais FO va poursuivre la mobilisation contre les mesures les plus rétrogrades des ordonnances réformant le Code du travail. Après une première rencontre le 9 octobre, les organisations syndicales et de jeunesse doivent se revoir le 24 octobre pour tenter d'organiser une mobilisation courant novembre, avant la ratification du texte par le Parlement.

La formation, remède miracle ?

par [Danielle Kaisergruber](#) - 09 Octobre 2017

Beaucoup s'accordent à trouver que la flexisécurité voulue pour la France avec les ordonnances « Travail » marche pour l'instant sur une seule jambe, celle de la flexibilité. Le volet « sécurité » de la réforme du modèle social français est à venir : investissement dans les compétences, nouvelle réforme de la formation professionnelle (la dernière date de 2014...) et création de l'assurance-chômage universelle.

Investir dans les compétences est l'impératif de nombreux pays européens soucieux de se doter des bases nécessaires à une économie de la connaissance. C'est un mot d'ordre maintes fois répété dans de nombreuses directives, réunions, et autres séminaires internationaux. Certains pays ne manquent pas d'ambition : ainsi de la Suède dès les années 1997-2002, avec le programme « *Knowledge lift* » (littéralement « *Ascenseur par la connaissance* ») ou « *Adult Education Initiative* ». L'objectif en était d'élever le niveau des salariés peu qualifiés de l'équivalent de trois ans de formation. 10 % de l'ensemble des salariés ont été concernés par ce programme. Le Portugal, dans les années 2006-2011 mis en place un considérable plan de formation destiné à réaliser une montée en compétences générale de la population active, avec « *reconnaissance et validation des acquis de l'expérience* » pour 1,6 million de personnes. Le Danemark, lors de la récente réforme du service public de l'emploi a choisi de rendre automatiques six semaines de formation (au numérique particulièrement) pour tout demandeur d'emploi dès son inscription et indépendamment des emplois recherchés : compte tenu de la très forte mobilité dans ce pays, beaucoup de personnes sont concernées.

Le « *Grand Plan d'investissement 2018-2022* » présenté en septembre propose des priorités. En matière d'investissement dans les compétences (15 Mds d'euros sur 5 ans), il s'agit de réparer la société et préparer l'avenir en même temps avec deux objectifs majeurs : former et accompagner vers l'emploi 1 million de chômeurs faiblement qualifiés et former et accompagner 1 million de jeunes décrocheurs (y compris par la transformation du 1er cycle universitaire). La notion d'investissement est définie de manière inhabituelle et pragmatique comme « *la mobilisation temporaire de ressources pour des effets durables et mesurables* » dans le *Rapport de présentation* de Jean-Pisani Ferri. Mettre l'investissement dans les compétences sur le même plan que l'investissement dans l'innovation technologique, traiter de la formation au Commissariat général à l'investissement, ou comment sortir élégamment des circuits habituels de la formation professionnelle !

En effet en matière de formation, les résultats sont souvent bien en retrait sur les espérances : il faut y regarder à deux fois. Qu'appelle-t-on « *former* » ? Le mot est passe-partout, passeport vertueux pour un consensus social réputé acquis. Qui pourrait s'y opposer ? Le même mot peut désigner une formation obligatoire qualifiante pour exercer un métier (des agriculteurs aux aides-soignantes), ou bien une formation courte (parfois très courte) pour effectuer un geste professionnel, réaliser une tâche. La prolifération normative et réglementaire a fait grossir la part de ces formations obligatoires au sein des dépenses des entreprises. Mais on va aussi parler de formation (en anglais on dit alors « *adult education* ») lorsqu'il s'agit au terme d'un an ou deux consacrés à se former pour changer de métier ou de faire un saut de qualification (un technicien qui devient ingénieur, une aide à domicile qui devient aide-soignante dans un établissement de santé). Autant que les formations initiales, ces formations en cours de vie professionnelle sont essentielles pour répondre aux besoins des entreprises et plus largement de la société. Plus encore que les études initiales (rappelons que de moins en moins de personnes occupent un poste en rapport avec leurs études), ces formations sont indispensables pour ouvrir des possibles, progresser, évoluer, changer, réaliser des projets de vie, être pleinement dans le monde d'aujourd'hui.

Alors que faire pour que l'investissement dans les compétences réussisse ? Ne pas oublier que l'on ne se forme pas seulement en allant suivre un stage. Innover. Impliquer les entreprises pour que se développent des dynamiques collectives, à côté des démarches d'initiative individuelle. Simplifier ce que l'on appelle le « *système de formation professionnelle* » en continuant d'assurer

des mutualisations pour les PME. « Désintermédiaire » disent certains, en tout cas rendre possibles des circuits courts, quitte à provoquer des courts-circuits !

Repenser la formation, repenser le travail par [Jean-Marie Bergère - 13 Octobre 2017](#)

Alors qu'une nouvelle réforme de la formation professionnelle est annoncée, l'AFPA, le CNAM et la revue *Éducation permanente* organisaient le 14 septembre une journée d'étude « Analyses du travail et intentions formatives ». Car la formation se pense. Car les stages et les bancs de l'école ne font pas tout. Car on peut apprendre, mais aussi désapprendre en situation de travail. Car les entreprises doivent faire confiance en l'expertise de leurs salariés. Jean-Marie Bergère a assisté à cette journée et y retourne dans ce papier pour les lecteurs de *Metis*.

Formation professionnelle et pensée complexe

Une nouvelle réforme de la formation professionnelle est annoncée. Comme pour les précédentes il est dit qu'elle s'attaquera « aux trois défis de la formation professionnelle : inégalité, inefficacité et complexité » et rendra la formation « plus efficace, plus juste et plus transparente ». Grâce à elle, nous aurons enfin tous du travail et l'économie française retrouvera sa vraie place, à la pointe de l'innovation. La concertation n'a pas commencé et il serait périlleux de formuler un jugement définitif sur son aboutissement. On peut toutefois s'interroger sur la communication actuelle, en trois volets : annonce d'une hausse du budget (+ 15 milliards), remplacement des emplois aidés par la formation, critique de la gestion paritaire des fonds mutualisés de la formation. Quant aux Régions, on n'en parle pas.

Les messages envoyés au tout début d'un processus structurent largement l'interprétation qui sera faite des mesures discutées et retenues. En présentant une fois de plus la formation comme la cause de l'échec français en matière de chômage et la solution miracle pour y mettre fin, on risque fort malentendus et déceptions. Et si la formation professionnelle n'était ni bouc émissaire, ni panacée, mais un processus qui gagne à être pensé, mis en œuvre et évalué, au sein même des situations de travail ?

Ni sur le tas, ni en stage

L'AFPA, le CNAM et la revue *Éducation permanente*, organisaient récemment une journée d'échanges intitulée : « Analyses du travail et intentions formatives ». Sans en faire un compte rendu complet - le numéro Hors série d'*Éducation permanente* m'en dispense - j'en tire quelques enseignements et convictions.

Il faut d'abord se défaire du clivage ancien et têtue qui oppose les tenants de l'apprentissage sur le tas - éventuellement rebaptisé « *learning by doing* » - à ceux pour qui former c'est envoyer en stage.

Plusieurs intervenants ont insisté sur le fait que le travail n'est pas « naturellement » formateur. On peut y apprendre et progresser, on peut se maintenir en répétant des routines jusqu'à leur date de péremption, on peut y désapprendre. C'est par exemple le constat que font ceux qui luttent contre l'illettrisme, les personnes concernées ont appris et désappris. Ces « transformations silencieuses », positives comme négatives, varient d'une personne à une autre. Elles sont importantes. La Validation des acquis de l'expérience (VAE) leur offre une reconnaissance formelle. Mais la formation tout au long de la vie ne peut se satisfaire d'en prendre acte, de les constater après coup. Elle est par nature plus volontariste, plus ambitieuse. Par ailleurs, on n'imagine pas qu'un chirurgien se fasse la main en testant, pendant l'opération, différentes manières de faire, ni que le responsable de la maintenance d'une centrale nucléaire soit créatif quant aux normes de sécurité.

Mais, en France en particulier, le risque majeur est plutôt à l'opposé. La VAE reste assez confidentielle (20 à 30 000 par an) et difficile d'accès. Nous aimons trop l'abstraction et la formation initiale dépasse en prestige toutes les autres formations. La salle de classe est leur biotope. C'est donc tout naturellement que « l'écosystème de la formation professionnelle a été entièrement organisé autour de l'achat de formation » (Paul Santelmann), le budget engagé prouvant les efforts faits par l'entreprise, le prix du stage et la notoriété de l'organisme retenu garantissant son efficacité, le prestige du lieu valant reconnaissance du niveau hiérarchique de celui qui s'y inscrit.

Les actions de formations en situation de travail (AFEST)

L'expérimentation présentée par Béatrice Delay et Laurent Duclos au nom de la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) ouvre sur d'autres processus. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'Accord National interprofessionnel de 2013 et la loi de 2014, et entend explorer la pertinence des actions de formations en situation de travail (aussitôt rebaptisée AFEST, ou communément FEST, le secteur étant un très puissant créateur d'acronymes...). Reconnaître ces FEST comme particulièrement adaptées aux enjeux de professionnalisation dans les TPE-PME est une chose, comprendre les conditions qui rendent formatives ces « situations de travail », comprendre ce qui les différencient de « la formation sur le tas », en est une autre. Il y a là un enjeu pour les formateurs - ont-ils une place dans le dispositif et laquelle ? - et un enjeu pour les gestionnaires des fonds mutualisés de la formation qui vont devoir apprécier s'il s'agit bien d'une « action de formation » susceptible d'être financée, ou s'ils sont sollicités indûment. La voie expérimentale s'est imposée comme la bonne formule pour « co-construire des éléments de preuve » permettant de distinguer les FEST de l'activité ordinaire.

L'expérimentation associe le Ministère du Travail (DGEFP) et les institutions paritaires de la formation (COPANEF, Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation ; et FPSP, Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) ainsi que l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) et l'ANACT Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). Elle n'est pas terminée et il est trop tôt pour formuler précisément les conditions d'efficacité et l'éligibilité des FEST. Nous devrions en savoir plus début 2018, mais les postulats acceptés par les participants nous disent déjà beaucoup. Je cite : « suspension temporaire des exigences productives, aménagement d'un droit à l'erreur, confrontation à des aléas et à des incidents, variabilité et diversité des situations, progressivité dans la complexité des tâches, etc. », le tout étant articulé à « un moment de recul réflexif en rupture avec le cours de l'activité productive ». Les FEST ne sont ni une simple reprise du compagnonnage ni un exercice de simulation dans des conditions artificiellement recrées à « l'identique ». A noter que l'étude européenne [analysée par Jean-Raymond Masson](#) (Se former en milieu de travail en France et en Europe) parle de *Work-based learning*, ou Apprentissage en milieu de Travail (AMT) et lui donne un sens plus large : « un apprentissage non-formel, mais intentionnel et structuré, lié au travail actuel ou à venir de l'apprenant, et organisé soit sur le lieu de travail, soit dans une situation simulant le lieu de travail, soit à l'extérieur du lieu de travail, mais au travers de tâches directement applicables au lieu de travail ».

On l'a compris, loin des oppositions trop simples et des anathèmes, beaucoup de choses se jouent dans les interactions entre l'analyse du travail réel, la compréhension de ses transformations (technologiques, organisationnelles, juridiques, etc.) et les processus qui permettent d'apprendre à faire. Ils nécessitent toujours d'organiser les conditions qui rendent capable de penser son activité et de « réapprendre » en permanence. De la même manière que le travail n'est jamais pure exécution, l'apprentissage n'est jamais simple transmission. Il ne s'agit pas tant de former et d'être formé que de « se » former. Ce qui oblige également à penser différemment le travail des tuteurs et des formateurs.

En situation de travail, ce ne sont pas (pas seulement) les procédures et les routines qui sont apprises jusqu'à devenir comme une seconde nature. Dans les conditions de l'expérimentation, elles sont au contraire particulièrement propices aux reformulations, aux ajustements, à la création de normes plus adaptées, à l'invention de « nouvelles combinaisons homme/machine engendrées par l'informatisation ».

L'entreprise apprenante, celle où les salariés apprennent

Tous ces ingrédients doivent nourrir nos réflexions sur le travail et son management. Si l'entreprise se transforme non-stop et avec agilité, si les savoirs utiles s'inventent au cœur de ces transformations et au cœur des collectifs de travail, ne faut-il pas rendre l'entreprise en permanence « apprenante » ? Pour cela il faut radicaliser la critique du taylorisme. Selon cette doctrine, qu'on prétend abandonnée mais qui reste très agissante, « on n'est pas au travail pour apprendre » et le monde se divise en sachants et en exécutants. Logiquement cette conception sépare le temps de la formation, préalable, et le lieu de la formation, la salle de classe, du travail lui-même. C'est cette relation entre le travail et la formation qu'il faut remettre en cause. L'expérimentation FEST en cours nous y invite.

Ces explications ne sont pas nouvelles. Des études, des rapports, des discours ont depuis plusieurs décennies affirmé la nécessité de concevoir l'organisation des entreprises, « non plus comme la somme des postes, mais comme la combinaison des compétences » et la nécessité de faire confiance aux salariés, experts de leur activité et acteurs de leur parcours professionnel. Tant que les conditions organisationnelles ne seront pas prises en compte, tant que la pression sur les résultats, les délais, la conformité aux procédures se fera toujours plus insistante, cela restera un vœu pieux.

Cette ambition, que l'entreprise soit apprenante ou plutôt que les personnes qui y travaillent y apprennent, ne doit pourtant pas être abandonnée. En expérimentant et en identifiant les conditions pour que le travail soit formateur, nous pouvons lui rendre son rôle « d'utopie motrice » (Florence Osty), de celles qui donnent du pouvoir d'agir sur la « marche du monde », lorsqu'il est si désespérant de vouloir seulement s'y adapter. Les managers ont un rôle éminent à jouer. Ils ont tout à gagner à ce qu'il soit reconnu et valorisé. Et j'ajoute que cette ambition justifie aussi le travail de ceux qui accueillent des salariés en « contrats aidés », associations, collectivités ou entreprises, qui le plus souvent associent travail et formation et sont confrontés aux mêmes exigences quant au management et à l'accompagnement de parcours professionnels gratifiants.

Penser son travail pour le transformer

Patrick Mayen, dans une remarquable introduction à la journée, après avoir rappelé qu'au travail on peut aussi bien apprendre que désapprendre, a mis en perspective la formation professionnelle et ouvert à cette « possibilité nécessaire » que le travail soit formateur. Dans les conditions actuelles de la production de biens ou de services, il ne s'agit plus d'apprendre à reproduire des pratiques professionnelles, mais d'apprendre pour devenir capable d'analyser et de transformer ses conditions de travail - entendues non seulement comme les conditions externes au travail, mais comme les manières de faire, les manières de répondre aux situations et aux problèmes rencontrés qui sont à chaque fois particuliers et en partie inédits.

Les processus d'apprentissage existent lorsqu'il est possible de se décentrer, de recomposer son environnement et possible d'élargir le champ de son activité, de situer mentalement son activité dans un ensemble plus large. Les apprentissages utiles ne se limitent pas au poste de travail. On peut agir et apprendre dans un processus infini lorsqu'on comprend ce qui se passe en amont et en aval, lorsqu'on maîtrise les ressources et qu'on partage les buts et les finalités. La réflexivité ne veut pas dire « réfléchir après, mais réfléchir avant, pendant et après ». Le travail n'est pas qu'exécution, il est pensée de l'activité. C'est à cette condition qu'il n'y a pas gaspillage des compétences et qu'on ne risque pas « de s'arrêter en chemin » dans sa trajectoire professionnelle. Ces réflexions renvoient à celles d'Alexandra Bidet sur [l'importance de préserver « un rapport dégagé au travail »](#) et à la citation de Robert Linhart dans *L'Etabli* : « L'intelligibilité de l'usine se construit dans ces moments où chacun tente de reprendre son souffle ».

Ne pas oublier les responsabilités de l'employeur

La pensée complexe est à l'honneur. Elle oblige à penser la réforme de la formation professionnelle sans recourir une fois de plus à la formule magique « des stages et de l'argent pour les financer » même enrichie par la mise en œuvre (annoncée pour 2018) d'une « application numérique du compte personnel de formation, concrète, exhaustive et individualisée ». La formation n'est pas une épreuve théorique préalable à un emploi, le billet à acquérir pour accéder à un nouveau métier. Elle ne consiste pas à sélectionner un organisme en fonction du nombre de « like » qu'il a recueilli. Elle n'est pas la recette universelle contre le chômage, des jeunes et des autres. L'efficacité et la pertinence de la réforme, du point de vue économique, social et politique, ne sont envisageables qu'en la liant à une réflexion sur les ressources qui rendent « capable » d'affronter les multiples transitions professionnelles et à un travail de transformation organisationnelle et managériale des entreprises.

Au fait, [où en sont les espaces de discussion sur le travail ?](#) (2013). Où en sont les Conseillers en évolution professionnelle (CEP) et le [Compte personnel d'Activité \(CPA\)](#) (2016) ? Où en sont le pouvoir des salariés sur l'organisation de leur travail et plus globalement la [démocratisation du travail](#) ? Et enfin, que deviennent ces leçons et ces ambitions dans les organisations du « nouveau monde », celles des plateformes, d'Uber ou des [Mechanical Turk](#) ?

Se former en milieu de travail en France et en Europe par [Jean Raymond Masson](#) - 13 Octobre 2017

A la veille d'une profonde réforme du système de formation professionnelle continue (FPC) en France, cet article en se basant sur un nouveau rapport du CEDEFOP, donne un éclairage européen sur la FPC et sur un sujet trop méconnu dans le pays : l'apprentissage en milieu de travail (AMT). L'Angleterre et l'Italie sont allées loin en ce sens tandis que le système français reste pris dans la conception de la formation comme « stage ».

S'appuyant sur un rapport du CEDEFOP (*On the way to 2020: data for vocational education and training policies. Countries statistical overviews - 2016 update*), un article précédent (Metis, « [Formation professionnelle : les performances françaises par rapport aux pays d'Europe](#) », Jean-Raymond Masson, mars 2017) a mis en évidence certaines spécificités du système français de formation continue par rapport à ses voisins européens et a pointé quelques faiblesses. Ainsi,

« Malgré des dépenses de formation professionnelle continue par les entreprises les plus élevées de tous les pays de l'UE, les résultats restent modestes sur le marché du travail. Les indicateurs concernant les PME et la participation des chômeurs et des moins qualifiés ainsi que le taux élevé de ceux qui n'ont pas eu accès à la formation alors qu'ils le voulaient semblent l'indice d'un ciblage insuffisant des actions en direction des catégories qui en ont le plus besoin. Par ailleurs, si l'on considère la formation organisée sur le poste de travail, la France se situe très en dessous de la moyenne européenne, juste au-dessus de l'Italie et à égalité avec les Pays-Bas, tandis que l'indice est à un niveau supérieur au Danemark, au Portugal, en Suède et surtout en Allemagne. Les différences sont également notables si l'on considère la FPC organisée dans les PME où la proportion atteint 27 % des employés concernés en France, plus qu'en Espagne, en Italie et qu'au Royaume-Uni et à égalité avec le Portugal, mais en dessous de l'Allemagne et des Pays-Bas, et surtout du Danemark, de la Suède et de l'Autriche ».

Un autre document publié par le CEDEFOP en 2015 (*Research paper n° 49 : Work-based learning in continuing vocational education and training policies and practices in Europe*) permet d'éclairer et d'approfondir certaines des questions évoquées ci-dessus. Cette note part de l'idée que le potentiel formateur des *apprentissages en milieu de travail (work-based learning)* est

considérable, mais largement méconnu, malgré la diversité et la richesse des actions qu'il recouvre. Il s'agit donc d'explorer cet univers et de tenter de fournir des éléments permettant de conduire des politiques pertinentes au service des objectifs européens en matière d'éducation et de formation des adultes. (A noter que l'OCDE a engagé en 2015 un travail d'envergure sur ce domaine avec l'objectif d'un rapport final publié mi 2018).

Le document s'appuie sur les données des enquêtes d'Eurostat sur la formation professionnelle continue (*continuing vocational training survey* ou CVTS) et sur les services d'éducation des adultes (*adult education service* ou AES) ainsi que sur les enquêtes de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound, *European working conditions survey* ou EWCS), mais aussi sur une étude conduite dans six pays (Bulgarie, Allemagne, France, Italie, Suède et Royaume-Uni) où elle a ciblé des entreprises de taille moyenne (50 à 249 employés) dans six secteurs différents (santé et aide à la personne pour la France, secteur maritime pour la Suède, métallurgie et industrie électrique en Allemagne, information et communication en Angleterre, agriculture en Italie, administration en Bulgarie). Compte tenu de la variété des approches utilisées dans les différents pays, le document propose d'adopter une définition large de l'apprentissage en milieu de travail (AMT) soit « un apprentissage non-formel, mais intentionnel et structuré, lié au travail actuel ou à venir de l'apprenant, et organisé soit sur le lieu de travail, soit dans une situation simulant le lieu de travail, soit à l'extérieur du lieu de travail, mais au travers de tâches directement applicables au lieu de travail » (ce concept d'AMT est sans doute à distinguer quelque peu de celui d'*actions de formation en situation de travail* [AFEST ou FEST] tel qu'il est utilisé dans une expérimentation en cours relatée par Jean Marie Bergère dans un autre article de ce dossier, « [Repenser la formation, repenser l'emploi](#) »).

Une demande croissante pour des formations liées au travail

Selon les enquêtes CVTS et EWCS, la France se situe nettement en dessous de la moyenne européenne en ce qui concerne la participation des employés à des formations en situation de travail, mais cette participation était en forte croissance entre 2005 et 2010. A l'opposé, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Finlande et le Royaume-Uni obtenaient des scores supérieurs à la moyenne, tout en marquant une tendance à la baisse au Danemark et en Finlande. En revanche, la France atteint des scores plus élevés que la moyenne européenne et ceux de l'Italie et du Royaume-Uni (mais qui restent inférieurs aux scores atteints par les pays scandinaves) dans les enquêtes AES qui couvrent un champ plus large d'activités de formation et couvrent à la fois la formation liée au travail et des activités d'éducation sans lien direct avec le travail.

	CVTS 2005	CVTS 2010	EWCS 2010	AES 2007	AES 2011
	CVT in work situation % employees		Having undergone on-the-job	Employer-sponsored job- related, non-formal education and training	
EU	16	20	32.2	30.6	37.7
Belgium	21	21	36.3	35.8	37.3
Denmark	25	16	47.0	39.7	53.7
Germany	26	28	39.7	43.6	47.7
France	7	14	25.3		46.7
Italy	7	11	17.3	14.6	32.6
Netherlands	11	14	40.8	43.4	59.8
Austria	9	12	43.5	36.8	39.6
Finland	16	12	57.8	50.9	53.2
Sweden	21	24	46.8	71.4	67.0
UK		30	44.7	35.2	25.5

Par ailleurs, l'enquête AES montre bien les spécificités françaises en considérant les différentes catégories de « fournisseurs » de formation non formelle. Parmi les six pays concernés, la France est avec la Bulgarie, le pays où le système formel d'éducation joue le rôle le plus faible (contrairement à l'Allemagne et l'Italie), tandis qu'au contraire, c'est en France que les institutions d'éducation et de formation non formelles et les organisations à but non lucratif jouent le plus grand rôle. Quant aux employeurs, ils tiennent la première place en France comme dans la moyenne européenne, mais très en dessous du Royaume-Uni. Ils s'appuient pour ce faire sur des formateurs internes à l'entreprise (seniors, spécialistes, employés des DRH,...) le plus souvent sans formation pédagogique spécifique. C'est ce qui limite la perception de l'AMT comme une véritable formation dans la mesure où elle est souvent vue comme une simple spécialisation en vue de tâches spécifiques.

	Formal education institutions	Non-formal E&T institutions	Commercial institutions where E&T is not the main activity	Employers	Employers' organisations	Non-profit associations (e.g. cultural society, political party)
EU	9.8	17.7	10.9	32.0	3.2	5.9
BG	2.5	11.3	3.9	71.8	2.3	
DE	16.8	14.3	17.0	28.2		3.0
FR	2.7	23.4	6.8	33.4	1.6	14.3
IT	11.0	11.1	8.0	31.7	8.0	4.9
SE	7.5	10.5	25.1	30.1	3.9	3.9
UK		10.7		44.3	7.3	2.1

Pour autant, la demande croissante pour l'AMT est manifeste dans les secteurs les plus concernés par les changements technologiques ; elle est également stimulée par les exigences réglementaires telles que les normes de sécurité ; elle répond aussi à des demandes de compétences spécifiques concernant les nouveaux recrutements, l'utilisation d'équipements nouveaux, l'acquisition de compétences clefs (*soft skills*) liées à des situations de travail particulières. Par ailleurs, la demande d'AMT semble dépendre également de l'existence de fonds disponibles et en particulier des fonds européens. Un exemple de forte demande d'AMT est donné en France avec le secteur de la santé, et les compétences demandées aux infirmières, aides-soignantes et autres assistants mobilisés dans l'aide aux personnes âgées, handicapées, victimes de la maladie d'Alzheimer...

Les politiques mises en œuvre

Au niveau européen, l'AMT fait partie des recommandations exprimées dans le cadre des objectifs à moyen terme pour le développement de la formation professionnelle dans les conclusions du Conseil européen et de la Commission (Communiqué de Bruges en 2010, Riga en 2014). Les leçons ont été tirées des travaux de recherche et de nombreux rapports publiés depuis les

années 1990 qui mettent en évidence l'importance primordiale des apprentissages non formels et en particulier des avantages de l'AMT qui s'appuie sur des combinaisons et des aller-retour entre savoir et savoir faire, entre apprentissage et mise en pratique, et entre poste de travail et situation hors travail, y compris par l'apprentissage à distance (*e-learning*). Les recommandations de la politique européenne consistent à promouvoir l'AMT pour les adultes sous toutes ses formes, y compris en combinaison avec d'autres formes de FPC. Les objectifs sont de développer des compétences spécifiques, mais aussi des compétences larges, et de rendre plus flexible l'offre de formation afin de répondre à la diversité croissante des situations et des besoins des publics concernés. Pilotés par la Commission, deux groupes d'experts suivent ces développements. Par ailleurs, le Fonds social européen peut être mobilisé à cet effet.

La situation est contrastée au niveau des politiques nationales. Le CEDEFOP identifie cinq critères qui permettent d'évaluer l'intérêt apporté à l'AMT dans le cadre de la formation professionnelle des adultes ainsi que dans celui de la formation des demandeurs d'emploi : (1) la reconnaissance et l'acceptation de l'AMT aux niveaux législatif ou réglementaire parmi les moyens « normaux » d'assurer la FPC ; (2) l'existence de programmes spécifiques faisant appel à l'AMT aux niveaux national, régional et/ou sectoriel ; (3) la possibilité donnée au financement d'actions d'AMT soit par le soutien de l'Etat soit dans le cadre d'accords collectifs ; (4) la reconnaissance des acquis d'apprentissage non formels ou informels par des mécanismes appropriés aux niveaux national, régional et/ou sectoriel ; (5) l'intérêt porté par les parties prenantes et en particulier par les partenaires sociaux.

A la lumière de ces critères, le CEDEFOP propose une classification des pays et donne quelques exemples. Avec son système « moderne » d'apprentissage des adultes introduit en 1994 (voir l'encadré ci-dessous), des modalités de financement appropriées, l'existence d'un cadre de certification et le soutien appuyé des parties prenantes et notamment des syndicats (depuis l'« *Employment Act* » en 2002 qui accorde aux syndicats la possibilité de promouvoir, soutenir et organiser la formation sur le lieu de travail), l'Angleterre figure parmi les pays dont les politiques sont considérées par le rapport comme « favorables au développement de l'AMT » (« *conducive policies for work-based CVET* »).

Le système « *modern apprenticeship* » a été introduit en 1994 par le gouvernement afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au niveau intermédiaire; il remplaçait le vieux système en déclin depuis les années 1980 et qui était basé exclusivement sur l'adaptation au poste de travail; il a été adapté et enrichi à plusieurs reprises, en 2001 avec l'introduction d'une partie théorique, en 2004 avec l'ouverture à des qualifications de niveau supérieur, puis en 2012 avec le développement de référentiels spécifiques basés sur les compétences. Il se fonde sur l'alternance entre périodes sur et hors le lieu de travail et sur un cadre qui distingue les savoirs, les compétences techniques, les compétences clefs et les droits et responsabilités dans l'emploi. La formation dure au moins un an au sein duquel au moins 100 heures (ou 30 % de l'ensemble) sont effectuées hors du lieu de travail. La certification s'opère sur la base des acquis d'apprentissage (*learning outcomes*) et peut être délivrée par une institution de formation ou par l'entreprise. Aujourd'hui considéré comme l'« étalon or » de l'AMT, ce système est fortement soutenu par le gouvernement et largement utilisé par les entreprises.

Il en va de même avec l'Italie où le système d'apprentissage (*apprendistato professionalizzante*) est ouvert aux jeunes adultes (18 à 29 ans), où le plus important fonds intersectoriel de financement de la FP (*Fondimpresa*) promeut l'usage de « méthodologies de formation non conventionnelles » et en particulier de l'AMT, et où l'introduction par la Loi en 2012 d'une nouvelle conception de la FPC organisée au sein de réseaux territoriaux.

La loi promeut la création de réseaux territoriaux (regroupant les institutions d'enseignement supérieur, les organismes de formation, les bénéficiaires et les services publics) appelés à identifier les pénuries de main-d'œuvre, à bâtir des parcours de formation intégrés combinant des modalités formelles, non formelles et informelles, à assurer la reconnaissance et la validation des apprentissages ainsi que la certification des compétences acquises, à développer l'orientation tout au long de la vie. Les universités sont appelées à jouer le premier rôle dans cette démarche et à placer la FPC des jeunes et des travailleurs au cœur de leurs stratégies. Le gouvernement s'engage à identifier de référentiels appropriés pour l'ensemble de ces services. Cette approche stimule le développement de méthodes de formation innovantes; elle reconnaît en particulier le poste de travail comme un lieu d'apprentissage, ouvrant la voie à l'AMT. Enfin, elle prépare la mise en œuvre d'un inventaire national des compétences et des qualifications en vue des procédures de validation et certification.

A l'opposé, le rapport considère que la Bulgarie relève de la troisième catégorie, celle des pays où l'AMT ne recueille pas particulièrement l'attention (« *unconcerned policies* »).

Au milieu, la France rentre dans la seconde catégorie, celle des pays qui « juste permettent » l'AMT pour la formation (sans vraiment la favoriser; en anglais « *just-allowing policies* »). Selon le CEDEFOP, il y manque en effet une reconnaissance explicite de l'AMT comme un moyen « normal » (« *regular, common and accepted* ») au sein du système de formation professionnelle. Cette observation se confirme à la lecture de la loi de 2014 sur la formation professionnelle, où nulle mention n'est faite des modalités de FPC, à l'exception de plus grandes facilités données au développement de l'*apprentissage**, mais seulement pour les jeunes de 16 à 25 ans. La loi Travail du 8 août 2016 a cependant prévu une expérimentation permettant l'accès à l'*apprentissage* jusqu'à 30 ans, dont on attend les résultats. Ainsi, les deux premiers critères ne sont pas suffisamment vérifiés. Néanmoins, l'AMT peut être financée par les OPCA, et la France dispose d'un système de VAE soutenu par les partenaires sociaux qui permet en particulier d'accroître la perméabilité au sein du système d'éducation et de formation et pourrait rendre l'AMT plus attirant.

Défis et leçons

Au-delà des avantages rapportés ci-dessus, le document pointe un certain nombre de défis quant aux développements de l'AMT. La perception de l'AMT parmi l'ensemble des dispositifs de FPC est encore insuffisante de la part des employeurs, de même que des possibilités de le financer. L'analyse des besoins en compétences des employés est également fragmentaire et ne permet pas bien de savoir où l'AMT serait nécessaire et comment il pourrait être mis en œuvre. Trop peu de formateurs ont été formés de

manière à mettre en œuvre efficacement des dispositifs d'AMT. L'AMT ne débouche pas systématiquement sur une qualification reconnue et il manque un système permettant la validation des savoirs et des compétences techniques transversales acquises dans ce contexte. Enfin la mise en œuvre d'AMT dans les PME se heurte à des obstacles en termes de temps, de procédures et d'organisation.

Les leçons concernent d'abord le besoin de disposer de données statistiques robustes et comparables sur tout ce qui concerne la formation basée sur le travail. Au-delà, l'AMT a besoin d'une reconnaissance explicite bien affirmée, des législations et des instruments de financement. Il est important que l'AMT ne renvoie pas seulement à *l'apprentissage* pour les jeunes, ou bien que cet *apprentissage* devienne un élément central de la formation pour tous. La reconnaissance et la valorisation de l'AMT appellent des mécanismes appropriés de validation des compétences acquises, même si ces dernières ne permettent pas l'obtention d'une qualification pleine et entière (on retrouve là la logique présidant à la mise en œuvre de « blocs de compétence »). Dans le contexte de fragmentation et de diversité des dispositifs de la FPC, il est essentiel de développer les échanges et la coopération entre les acteurs, de rechercher la cohérence entre les actions et de favoriser la connaissance par les partenaires sociaux des opportunités de formation. Ces efforts doivent être conduits aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Enfin, il importe d'améliorer la visibilité de l'AMT et de favoriser la prise de conscience de ses avantages et de ses méthodes.

Conclusions

A l'heure où la France s'apprête à reconsidérer en profondeur son système de formation professionnelle continue, les enseignements de ce travail sont particulièrement intéressants. Dans la suite des changements introduits par la loi Travail en cours d'adoption, et dans la perspective de la sécurisation des parcours professionnels, il semblerait logique que la France passe de la seconde à la première catégorie de pays, celle de ceux qui ont créé un environnement favorable à l'AMT. Les expérimentations en cours concernant l'extension de *l'apprentissage* telles celles qui ont été entreprises dans le cadre de la loi Travail de 2016, celles concernant les formations en situation de travail (FEST) que décrit l'article de Jean Marie Bergère ainsi que le déploiement des blocs de compétences devraient y contribuer.

Pour autant, il importe de bien apprécier la grande originalité du système français relativement aux autres pays européens.

Les enquêtes dessinent de la France un profil très original par rapport aux autres pays européens. Elles montrent que les dépenses de formation des entreprises les plus élevées de tous les pays de l'UE traduisent : 1) une externalisation très poussée des actions auprès d'organismes, mais avec une contribution particulièrement faible du système éducatif et notamment des universités, 2) le développement encore limité, mais en croissance de la formation en situation de travail, 3) l'importance donnée à des actions d'éducation et de formation sans lien direct avec le travail — axées sur le développement personnel et/ou la formation tout au long de la vie. Il faut ajouter à ce tableau l'existence de différences considérables entre grandes entreprises et PME.

**Afin de bien distinguer les deux sens du mot apprentissage, j'utilise l'italique apprentissage à chaque fois qu'il s'agit du mécanisme traditionnel de formation des jeunes apprentis. En revanche l'utilisation d'apprentissage renvoie au sens générique du mot.*

Les conditions de travail se dégradent en France

mercredi 11 octobre 2017

À partir des 5 dernières années de l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS – 1995, 2000, 2005, 2010, 2015), le Centre d'études de l'emploi et du travail a analysé, parmi les 15 pays déjà présents dans l'Union européenne en 1995, la qualité et l'évolution des conditions de travail. Les conclusions sont très diverses selon les pays et les âges.

Une dégradation lente mais persistante en France

L'étude analyse de nombreux facteurs de risques manifestés par des atteintes au bien-être au travail, selon plusieurs critères : mauvaise qualité de trop d'emplois, contrats courts, facteurs de pénibilité, horaires de travail atypiques, mauvais climat social, discriminations, violence au travail, très forte intensité du travail, tâches répétitives de faibles compétences et non apprenantes...

Selon cette étude, la France fait partie des 3 pays les plus exposés à la dégradation des conditions de travail. Ce qui crée une grande fragilité face aux risques, par rapport à la médiane européenne. Et, ce qui est inquiétant, cette situation se dégrade lentement mais constamment entre 1995 et 2015.

De fortes disparités dans la vulnérabilité des travailleurs

- selon les pays

Dans tous les pays, sur ces 20 dernières années, on voit en moyenne les conditions de travail se dégrader de 1995 à 2000, s'améliorer ensuite pendant les 10 premières années du siècle et à nouveau une vulnérabilité en augmentation en 2015 (sauf en Finlande).

Dans le trio de tête des conditions de travail difficiles, la Grèce est la plus touchée, suivie de l'Espagne, puis la France qui n'est pas loin derrière. Elles ont constamment un haut niveau de vulnérabilité. La France est la seule du trio à avoir toujours augmenté en dégradation. Un peu meilleurs et plus variables selon les années viennent ensuite le Portugal, l'Italie, le Royaume Uni et la Finlande. Au contraire, c'est aux Pays-Bas et dans les pays nordiques (sauf la Finlande) que les conditions de travail sont les meilleures.

Ces différences reflètent les différences entre la structure économique des pays, en particulier les secteurs économiques développés, les pratiques d'emploi et de travail ainsi que les différences institutionnelles (politiques de protection...).

- selon les âges et le genre

La plus grande fragilité se trouve partout chez les seniors depuis l'an 2000. Mais la vulnérabilité des jeunes de moins de 25 ans s'est beaucoup accrue entre 2010 et 2015, années de difficultés économiques.

D'autre part, en moyenne, les femmes sont plus frappées par cette dégradation que les hommes, sauf en France et en Irlande, où les hommes ont maintenant un risque plus dégradé.

- selon les catégories socioprofessionnelles

Pour toutes, le risque a beaucoup augmenté en 20 ans de 14,3 % à 24,3 % des actifs en moyenne européenne. Mais on retrouve entre elles les disparités connues selon un emploi en CDI ou en CDD, selon qu'il s'agit d'un emploi public ou privé. Les employés du commerce, de l'agriculture et l'artisanat, les salariés des TPE, les emplois non qualifiés ainsi que les travailleurs indépendants connaissent les risques les plus forts de conditions dégradées. Les emplois les plus qualifiés bien sûr sont les moins fragiles.

Ainsi, cette comparaison ne montre pas la France en bonne situation. C'est un élément capital à prendre en compte tant au niveau des entreprises et de leurs représentants syndicaux que dans les politiques publiques en cours de réformes pour améliorer la qualité de l'emploi et les conditions de travail.

Source

- Measuring Vulnerability to Adverse Working Conditions : Evidence for European Countries : <http://www.cee-recherche.fr/.../measuring-vulnerability-adverse-working-conditions-evidence-european-countries>

Galériens et olympiens du travail à l'ère numérique

- [Monique Dagnaud](#) 13 octobre 2017

La cause est entendue : l'ère du numérique bouleverse le travail. Mais comment ? La bataille de chiffres sur le *technological unemployment* liés à la robotisation connaît aujourd'hui une accalmie provisoire : pourquoi ? Les débats passionnés sur le thème de « la fin du travail » ont occulté d'autres données tout aussi cruciales. Quels emplois se développent en lien direct avec la révolution numérique ? Comment le rapport au travail évolue-t-il alors que les outils numériques modifient les procédures et les modalités d'exercice des tâches tandis qu'une conception hédoniste « le travail doit être un plaisir » (rappel du slogan culte des *hackers* des seventies) imprègne à nouveau les esprits ?

La dystopie de la fin du travail

Depuis 2013, une polémique fait rage autour des retombées de la robotisation. Reconnaissons à Jérémie Rifkin la paternité du propos avec son livre *La Fin du travail* publié en 1995. Mais c'est à partir de l'étude menée en 2013 à l'université d'Oxford par Carl Frey et Michael Osborne, étude faisant valoir que près de la moitié des emplois américains allaient disparaître à horizon de dix ans, que quantité d'économistes lanceurs de chiffres ont engagé la guerre des spéculations.

Quatre ans plus tard, les charmes de ce débat prophétique se sont épuisés. Alors que la croissance mondiale semble repartie (le FMI ne cesse de souffler le froid et le chaud), que la méthodologie utilisée par le duo d'Oxford a été mise à l'épreuve^[1], et que d'autres analyses ont été menées, notamment à l'OCDE, prévoyant une disparition, de 9% seulement des emplois américains, dûe à l'automation, les esprits manifestent un certain apaisement. Au fond, sur chaque paramètre – rythme de destruction d'emplois automatisables, transformation des métiers et création de nouveaux emplois – règne une incertitude. Et ce constat place les politiques en première ligne pour réguler les effets de la numérisation de l'économie et créer un environnement favorable à l'investissement et à l'émergence de nouvelles activités.

Les emplois directement liés à la révolution numérique

Les ingénieurs informaticiens sont très convoités sur le marché du travail, mais les effectifs du secteur du numérique ne constituent en France que 4% des emplois du secteur marchand. Les gisements importants d'activités pour l'avenir ne résident pas là. La demande d'experts augmente en effet régulièrement depuis le début des années 2000 – elle a connu une nette accélération de 2000 à 2005, elle atteint aujourd'hui une vitesse de croisière avec une croissance de 2,3% an (pour les ingénieurs), donc supérieure aux autres secteurs^[2]. Sur la décade 2012-2022, la création nette d'emplois dans l'informatique devrait excéder les 100 000 postes, quasi exclusivement d'ingénieurs.

Mais cette pression portera sur certaines qualifications : digital planners, web analysts, développeurs, data scientists, spécialistes du cryptage et du design etc., et sur tous les métiers techniques liés aux infrastructures. Dans ce secteur en constante évolution être jeune est un atout. Dans la Silicon Valley, plus qu'ailleurs, la demande pour ces métiers augmente : la croissance des emplois dans l'innovation et les services d'infos a été de 24% de 2010 à 2015, même si elle connaît depuis deux ans un certain tassement.

Ces créations d'emplois projetées par les services statistiques ne représentent cependant qu'une petite partie des retombées directes ou indirectes de la révolution numérique (services aux entreprises), et pour l'essentiel n'ont rien à voir avec elle. Les nouveaux emplois concernent aussi l'éducation et la santé – l'allongement de la durée de vie et la demande de bien-être (emplois liés aux activités récréatives, culturelles et sportives) en sont les moteurs. Les secteurs de la distribution, de l'hôtellerie-restauration, les services d'appui scientifique et technique, bénéficiaires de l'externalisation des entreprises, connaîtront également une croissance forte prévoit France-Stratégie. Certes, les nouvelles technologies reconfigurent toutes les activités, mais les services qui accompagnent la personne humaine tout au long de sa vie dopent nettement plus l'emploi que la recherche dévolue au futur homme bionique...

L'aspiration à l'accomplissement personnel dans le travail

Le triomphe des valeurs de l'hédonisme, soutenues par la culture marchande et la publicité, se traduit aujourd'hui par deux exigences : la quête d'autonomie et la recherche d'un accomplissement personnel dans le travail.

Si les jeunes donnent plus d'importance à la valeur travail que leurs aînés, s'ils s'accordent sur l'idée que travailler constitue le chemin de l'insertion, ils lui assignent unanimement des attentes personnelles (utilité attachée à cette activité, compatibilité avec la vie de famille), et des attentes relationnelles (ambiance de l'entreprise, capacité d'être reconnu et valorisé dans ses compétences). Les attentes matérielles n'ont évidemment pas disparu, mais elles se doublent d'aspirations qualitatives.

Dans ce contexte, les individus adoptent face au travail des stratégies très personnelles, et ce d'autant plus que la sphère numérique encourage l'initiative et la créativité, sans qu'il soit besoin de capitaux pour se lancer – dans un premier temps du moins. Une partie des diplômés s'écarte de l'idée de carrière dans la grande entreprise, et cherche le graal dans la création de start-up innovantes ou, pour un petit nombre, en s'investissant dans l'artisanat (voir mon article sur *Le Fooding*, symbole du nouvel esprit du capitalisme), ou dans des activités artistiques.

À ces mutations du travail les réseaux sociaux et les blogs apportent leur grain. Ils offrent des opportunités inédites, à mi-chemin entre activité rémunératrice et occupation gratifiante. Autrement dit, ils dégagent l'opportunité de « gagner sa vie en s'adonnant à sa passion » – à condition de rameuter des sponsors comme le font certains youtubeurs, certaines blogueuses de mode, ou des aventuriers de la *Van Life*, en mettant à disposition de leurs *followers* des contenus originaux.

Parallèlement se développent les activités, dites ubérisées, sous l'égide de l'économie des plateformes : emplois effectués sous le statut d'auto-entrepreneur (chauffeurs de VTC ou livreurs-couriers avec 50 000 créations d'emplois au cours des trois dernières années) ; possibilités d'acquiescer des revenus ponctuels en usant de son capital disponible (prestataires de Blablacar ou loueurs d'Airbnb) ; possibilité d'effectuer un travail faiblement qualifié et (mal) rémunéré en bricolant sur le Net (services de micro travail comme Mechanical Turk d'Amazon, qui consiste à recadrer une photo, organiser des playlists, etc.).

Face à la polarité de l'emploi, celle des inclus d'un côté et celle des précaires de l'autre, s'est installée une zone grise où les frontières du travail sont poreuses et où se dissocient les notions d'activité, d'emploi (salarié et/ou indépendant) et de revenus. Cette zone est empreinte d'ambiguïté. Elle offre à certains une planche de salut, leur offrant un rêve de rattrapage social qu'elle leur donne parfois la possibilité de réaliser.

Le nouveau mythe de l'emploi indépendant

Tous ces derniers exemples font appel à l'imaginaire de l'emploi indépendant – pour ceux qui peuvent aspirer à une place dans le monde des grandes ou petites entités économiques, mais aussi pour ceux qui sont écartés de l'emploi, faute de diplôme et d'entregent.

Cette aspiration à l'autonomie dans le travail recouvre à la fois un choix d'activité et une modalité pour l'exercer. Combien de personnes aspirent à cette indépendance ? Si l'on s'appuie sur les données concernant le statut, 11% des actifs français appartiennent à la famille des indépendants en 2011 : ce chiffre semble modeste mais il a connu une forte augmentation au cours des dix dernières années. Plusieurs études internationales dont un rapport McKinsey en 2016, font état de l'essor du travail indépendant.

Parallèlement, la nouvelle économie autorise un autre type de flexibilité, celle choisie par les hypers diplômés dont les marges de manœuvre face à l'emploi ne cessent de s'élargir. Souvent « dissidents » des grandes entités économiques, ils jouissent, en indépendants, de l'autonomie et du bonheur au travail promis par la révolution numérique, qu'ils dirigent des petites entités innovantes et performantes, et/ou qu'ils vendent très cher leur expertise. Ceci leur permettant fréquemment d'alterner, à leur gré, périodes de travail et périodes de loisirs, ou de cumuler plusieurs casquettes : experts, managers et intellectuels d'un style nouveau – aptes à poser des passerelles entre différents univers, notamment l'entrepreneuriat, les médias et la recherche. Les héritiers de la culture hédoniste, les olympiens, ce sont eux.

[1] Ils ont raisonné par profession et non par tâche effectuée (Note de France-Stratégie de 2016)

[2] Prévisions de la DARES et de France-Stratégie

Le sexisme perdure (aussi) chez les économistes

En France comme aux Etats-Unis, les femmes sont sous-représentées au sein de la profession. En cause : le poids du conservatisme et des représentations mais aussi le fonctionnement des carrières dans la filière...

LE MONDE ECONOMIE | 12.10.2017

Par [Marie Charrel](#)

Une occasion ratée ? Mardi 10 octobre, l'Académie royale des sciences de Suède a décerné le prix Nobel d'économie à l'Américain Richard Thaler.

Depuis sa création, en 1969, une seule femme a reçu la prestigieuse récompense : l'Américaine Elinor Ostrom, en 2009.

Depuis quelques mois, le sujet déchire la communauté des économistes aux Etats-Unis. Alice H. Wu, étudiante à Berkeley (Californie), a jeté un pavé dans la mare : son mémoire de master, publié en août, passe en revue les milliers de conversations tenues sur un forum professionnel célèbre parmi les économistes américains, Econjobrumors.com.

Elle a ainsi isolé les trente mots les plus utilisés pour évoquer les femmes du secteur. Le résultat est glaçant : « chaude », « salope », « vagin », « anal », « sexy », « seins », « prostituée »...

Le scandale s'est répandu comme une traînée de poudre, soulevant une série de réactions dans le milieu universitaire. « C'est très choquant, mais ce n'est malheureusement pas une surprise, commente Shelly Lundberg, présidente du comité consacré au statut des femmes au sein de l'American Economic Association (AEA). Lorsque l'on creuse un peu, les témoignages ne manquent pas. »

Nathalie – elle préfère garder l'anonymat –, économiste belge expatriée outre-Atlantique, garde ainsi un mauvais souvenir de la conférence qu'elle a donnée il y a quelques mois, à Londres. A la sortie, elle surprend un échange entre deux collègues à son propos : « **Elle a un cul trop bandant pour qu'on l'écoute.** » « J'étais trop choquée pour réagir : je pensais que ces remarques étaient d'une autre époque ! », témoigne-t-elle.

Un exemple de plus du sexisme ordinaire ? Certainement. « *Mais derrière ce sujet se cache celui, plus grave, de la sous-représentation des femmes parmi les économistes* », souligne Paul Seabright, de l'Ecole d'économie de Toulouse, auteur de l'ouvrage *Sexonomics* (Alma Editeur, 2012).

« Silence assourdissant »

Aux Etats-Unis, elles pèsent ainsi 31 % des doctorants en économie, 23 % des enseignants-chercheurs et **seulement 2 % des professeurs dans les 42 principaux départements du pays**, selon l'AEA. Soit aussi peu que dans les sciences dures, à l'instar de l'ingénierie ou de l'informatique.

Dans une note sur le sujet, Soledad Zignago, économiste à la Banque de France, passe en revue les données de Research Papers in Economics (RePEc), le plus grand répertoire mondial d'économistes, où sont enregistrés 50 000 auteurs.

Bilan : **la part des femmes n'est que de 19 %**. « *Elles sont également moins présentes dans les médias et sur les réseaux sociaux, sans parler des écarts de salaires* », remarque M^{me} Zignago.

Et en France ? « *Le silence sur le sujet est assourdissant, et il y a beaucoup moins de données disponibles qu'aux Etats-Unis pour mesurer l'ampleur du phénomène* », note Béatrice Cherrier, historienne de l'économie, qui vient d'être recrutée par le CNRS précisément pour étudier la question. Peut-être parce que les premières concernées sont souvent réticentes à en parler, de peur d'être marginalisées. Voire d'être cataloguées comme féministes hystériques de service.

Un coup d'œil aux programmes des nombreux forums et conférences économiques tenus toute l'année en France confirme pourtant que la situation tricolore n'est pas très éloignée de celle des Etats-Unis : les panels sont souvent presque exclusivement masculins. Et les rares chiffres tout de même disponibles en disent long : **les femmes représentent 26 % des économistes français** enregistrés sur RePEc.

Si elles pèsent 50 % des effectifs en premier cycle universitaire, leur proportion tombe à 40 % pour les maîtres de conférences et **20 % pour les professeurs**. « *C'est là que se situe le plafond de verre*, estime Anne Boring, chercheuse affiliée à Sciences Po. *Plus on monte, moins il y a de femmes.* » Et ce n'est bien sûr pas une question de compétences. Alors, où est le problème ?

« *Cette sous-représentation est le fruit d'un cocktail de causes complexes, relevant parfois de la misogynie, du poids du conservatisme, des biais inconscients et des obstacles institutionnels* », détaille Emmanuelle Auriol, du comité « Women in Economics » au sein de la European Economic Association (EEA), une association d'économistes européens.

Longtemps, les jurys d'agrégation ont été 100 % masculins. Les réseaux féminins d'influence sont moins nombreux. Et les idées reçues ont la vie dure – y compris chez les femmes elles-mêmes. « *Cela relève encore du réflexe : lorsqu'on pense expert, on pense homme* », résume M^{me} Lundberg.

Milieu ultra-compétitif

S'ajoute à cela l'autocensure, qui joue à plus d'un niveau. « *Je l'ai clairement observé lorsque je vice-présidais l'université d'Orléans : les femmes sont moins nombreuses à postuler que les hommes, de peur de ne pas avoir les compétences*, narre Anne Lavigne, aujourd'hui au Conseil d'orientation des retraites. *Mais celles qui osent le faire ont de meilleurs résultats* ».

De même, nombre d'entre elles refusent de prendre la parole dans les médias ou en conférence lorsqu'elles ont le sentiment de ne pas maîtriser un sujet à 100 %. Des scrupules dont s'encombrent beaucoup moins leurs homologues masculins.

Pour ne rien arranger, les journalistes se reposent un peu trop – autant par facilité que manque de temps – sur les « bons clients », ces économistes systématiquement appelés car disponibles à toute heure. Presque toujours des hommes.

Pour Jézabel Couppey-Soubeyran, maître de conférences à Paris-I-Panthéon-Sorbonne et coauteur de *L'Economie pour toutes* (Ed. La Découverte, 2014), **les femmes sont surtout pénalisées par le fonctionnement même du milieu des économistes, ultra-compétitif.** « *Ce n'est pas un cliché de souligner qu'elles y sont moins à l'aise : ses codes et son langage sont très masculins, tout comme l'importance démesurée accordée au nombre de publications pour l'avancement des carrières universitaires* », détaille-t-elle.

En la matière, les femmes se heurtent au problème du manque de temps. A la maison, l'organisation de la vie de famille reste souvent à leur charge. « *Entre les cours, la paperasse, la recherche, la gestion des enfants, surtout lorsqu'ils étaient en bas âge, dégager des heures pour publier relevait de l'exploit*, se rappelle Nathalie Coutinet, économiste à Paris-XIII. *Dans ces conditions, on ne part pas sur un pied d'égalité.* »

Certes, les mœurs évoluent : les tâches familiales sont un peu mieux réparties au sein des jeunes générations. « *Mais on ne peut pas compter uniquement sur cela pour changer les choses* », prévient M^{me} Auriol. Son association a pris les devants.

Tous les ans, l'EEA organise une « retraite » destinée aux jeunes diplômées en économie. Au menu : formations et échanges avec des mentors, afin de les aider à publier et à se construire un réseau efficace.

En France, le site Expertes.fr offre un annuaire gratuit rassemblant près de 3 000 spécialistes femmes, dont des économistes, afin d'aider les médias à ne plus se contenter uniquement des « bons clients » masculins.

« *Tout ce qui augmente la visibilité des femmes aidera à changer peu à peu la culture et les représentations*, conclut Agnès Bénassy-Quéré, présidente déléguée du Conseil d'analyse économique. *Mais le chemin sera très long.* »

Mots-clés : [Inégalités femmes-hommes](#)

Fainéants les fonctionnaires ?

• JEAN-MARIE HARRIBEY 12/10/2017

Le gouvernement a préparé le projet de loi de finances pour l'année 2018. Le maître mot de ce projet, c'est diminuer les dépenses publiques par tous les moyens, notamment en diminuant de 120 000 le nombre de fonctionnaires et en privatisant certains services publics. Et la plupart des médias de répéter en boucle le mantra libéral. Même le magazine « 28 minutes » du 9 octobre 2017 a mis en exergue cette chose abominable : « la part du PIB consacrée aux dépenses publiques représente 56,2 % ».

À la base de l'offensive néolibérale pour délégitimer l'action publique, il y a l'idée que les travailleurs qui sont employés à produire de l'éducation publique, de la santé publique, des services municipaux, etc. seraient improductifs. Il s'ensuit que ces services non marchands n'existeraient que grâce à une ponction sur la valeur économique produite dans la sphère capitaliste, seule légitime puisque validée par le marché. Certains vont même jusqu'à dire crûment : « l'économie gratuite est intégralement financée par les producteurs de richesses marchandes, ceux qui, au sens propre, font du fric ».^[1] Tout cela n'est que bluff idéologique, il n'empêche qu'il en découle des politiques visant à réduire la sphère non marchande par le biais de la baisse des dépenses publiques et sociales, toujours considérées comme excessives puisqu'elles se développeraient aux dépens de l'activité marchande.

Dans la fonction publique non marchande, on travaille et on produit

Les assertions libérales précédentes sont entièrement fausses mais ont l'apparence de la vérité et sont maquillées sous des conventions comptables qu'on peut facilement dévoiler. Tout d'abord, les travailleurs employés dans la fonction publique (fonctionnaires comme salariés sous droit privé) sont productifs, non seulement de services utiles (éducation, soins...), mais aussi de valeur économique, comptabilisée dans le PIB à hauteur des salaires versés. Dès lors, les impôts et cotisations constituent le paiement collectif du produit non marchand. Celui-ci s'ajoute au produit marchand et ne lui est pas soustrait : une vraie valeur ajoutée, monétaire, mais non marchande, qui a été validée par décision politique démocratique. Les prélèvements, dénommés souvent de manière péjorative « obligatoires », sont donc effectués sur un produit total déjà augmenté du produit non marchand.^[2] Ainsi, pour l'année 2016, le produit non marchand brut des administrations publiques françaises représentait 366,1 milliards d'euros^[3], soit environ un tiers de la dépense publique totale. Pourquoi les idéologues libéraux s'acharnent-ils à contester ces faits avérés ? Parce que les forces de travail et les ressources matérielles utilisées pour produire des services non marchands ne sont plus disponibles pour produire du profit et donc pour accumuler du capital. On comprend que patronat et économistes bien-pensants soient vent debout contre un espace où règnent une « gratuité » construite socialement et donc un peu de solidarité.

Des chiffres qui sont des conventions sociales

Mais, au-delà de ces chiffres tout à fait officiels, il faut bien voir qu'ils ont une part de conventions sociales. Quand on dit que la dépense publique totale représente 1 260 milliards en 2016, soit 56,5 % du PIB, on oublie de préciser qu'y sont inclus 111,5 milliards de consommations intermédiaires, alors que le PIB auquel on les compare exclut toutes les consommations intermédiaires du pays (1881,7 milliards)^[4]. Si la dépense publique était calculée hors consommations intermédiaires publiques (1 260 – 111,5 = 1 148,5 milliards), elle serait de 1 148,5 / 2 228,9 = 51,5 % du PIB, soit 5 points de pourcentage de moins que le taux habituellement affiché. Si on rapportait la dépense publique telle qu'elle est affichée non pas au PIB mais à la production totale incluant toutes les consommations intermédiaires, elle ne représenterait plus que 30,7 % de cette production. En bref, il y a une partie des dépenses publiques (les consommations intermédiaires publiques) qui ne font pas partie du PIB.

D'autre part, les conventions sur les dépenses publiques et sociales varient d'un pays à l'autre, empêchant des comparaisons fiables. Aux États-Unis, la protection sociale est largement confiée au marché et coûte plus cher en primes versées aux compagnies d'assurance que les cotisations sociales à la Sécurité sociale française : 16,4 % du PIB états-unien pour la santé contre 10,9 % en France^[5]. En Allemagne, la dépense publique est égale à 45 % du PIB, mais il n'existe pas d'écoles maternelles et les dépenses d'assurance-retraite privées ont beaucoup augmenté depuis les réformes Schröder.

Des dépenses publiques... profitables...

Enfin, la dépense publique est une aubaine pour les entreprises privées. Qui construit les routes, les écoles, les hôpitaux, les bibliothèques et les piscines municipales ? Qui vend à l'État des ordinateurs pour les écoles et les universités, des armes et munitions pour les armées, de l'énergie pour les bâtiments et véhicules publics, etc. ? Les entreprises privées. Cela signifie que les investissements publics et les consommations publiques et privées (une part de ces dernières provient des salaires versés dans la fonction publique) constituent la demande qui s'adresse à elles. Aussi, la progression de la dépense publique, tant honnie par les libéraux, n'est en aucun cas défavorable à l'économie. Elle est un choix de la société de privilégier des objectifs collectifs et de soustraire le bien commun à l'emprise du profit.

[1] Jean Peyrelevade, « Quand l'économie du partage aveugle les anticapitalistes », *Les Échos*, 20 janvier 2016.

[2] Pour approfondir cet aspect théorique, voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Les Liens qui libèrent, 2013. Pour le débat que cela suscite avec les marxistes traditionnels, voir sur [mon site](#).

[3] Si on soustrait de ce produit non marchand brut l'amortissement du capital public consommé (75 milliards), on obtient le produit non marchand net : 291,1 milliards d'euros. Source : INSEE, Tableau économique d'ensemble 2016.

[4] Les consommations intermédiaires sont les consommations de matières premières et d'énergie nécessaires pour produire, que l'on soustrait de la production pour ne pas les compter plusieurs fois.

[5] OCDE, « [Statistiques sur la santé en 2015](#) » : la part publique de la santé est de 47 % aux États-Unis et de 79 % en France.

Dans le vocabulaire de Macron, les riches sont "premiers de cordée" et les chômeurs "multirécidivistes"

Par [Étienne Girard](#) Publié le 16/10/2017 à 12:45

Emmanuel Macron veut réconcilier les différentes classes sociales, a-t-il affirmé ce dimanche 15 octobre. Tout en employant un vocabulaire pour le moins connoté, où les uns lui plaisent et les autres l'agacent...

Emmanuel Macron ne croit pas à la lutte des classes, il croit à l'amour. C'est du moins le message martelé à haute voix par le Président, ce dimanche 15 octobre sur TF1. « *J'aime et estime l'ensemble de mes concitoyens* », affirme-t-il. Fort de cette idée, le chef de l'Etat voudrait réconcilier tout le monde, les riches et les pauvres, supposément opposés sur la question de l'ISF.

LIRE AUSSI "[Fainéants](#)" et "[bordel](#)" vous ont choqué ? "[Quand on s'approche de la vérité on s'y brûle](#)", répond Macron

Sauf que tout, dans le vocabulaire utilisé par le Président, dit l'inverse. Au gré des adjectifs employés, des raisonnements effectués, le chef de l'Etat n'a laissé que peu de doutes sur les destinataires premiers de son « estime » et de son empathie. Aux uns, les métaphores louangeuses ou les comparaisons victimaires. Aux autres, les qualificatifs peu amènes. Comme si Emmanuel Macron avait troqué Marx pour un raisonnement sans nuances excessives où les torchons et les serviettes ne se confondent pas.

Pour exprimer la nécessité d'une grande réconciliation entre les riches et les pauvres, Emmanuel Macron commence par exemple par développer l'idée... qu'il existe une tradition française d'aigreur à l'égard des plus fortunés : « *Moi, je ne crois pas à la jalousie française qui consiste à dire "il y a des gens qui réussissent, taxons-les, nous nous porterons mieux"* ». Pour bien se faire comprendre, il réitère ces propos quelques instants plus tard... en associant les défenseurs de l'ISF à des fanatiques avides de "massacre" symbolique : « *Je n'aime pas la jalousie qui consiste à dire "ceux qui réussissent, on va les taxer, les massacrer, parce qu'on ne les aime pas"* ». Au passage, les plus aisés sont présentés en victimes d'une haine irrationnelle.

Quand il évoque la réforme de la formation professionnelle, Emmanuel Macron utilise en revanche l'expression de « multirécidiviste », employée normalement à propos d'un délinquant qui commet une nouvelle infraction après avoir été condamné à plusieurs reprises. De façon surprenante, le chef de l'Etat vise lui ... des chômeurs qui refusent plusieurs offres d'emploi. « *Il faut qu'on s'assure qu'il cherche, et que ce n'est pas un multirécidiviste du refus* », explique-t-il.

Métaphore de la cordée

A l'inverse, les plus aisés sont perçus de façon particulièrement élogieuse par Emmanuel Macron. Quand on lui fait remarquer que la réforme de l'ISF va profiter aux grandes fortunes, il dégote la métaphore de la cordée. Vous savez, ce groupe d'alpinistes liés les uns aux autres pour effectuer une ascension. « *Je ne crois pas au ruissellement (des richesses, ndr.) pour ma part, mais je crois à la cordée* », répond-t-il à David Pujadas. Dans l'esprit du chef de l'Etat, les plus riches seraient des premiers de cordée du pays, qu'il serait contre-productif de mettre en difficulté : « *Si on commence à jeter des cailloux sur les premiers de cordée, c'est toute la cordée qui dégringole* ». En alpinisme, le premier de cordée est le guide de la troupe, le pionnier qui ouvre la route. Voilà qui est plutôt positif pour qualifier notamment certains contribuables qui quittent la France pour payer moins d'impôts et ne peuvent donc pas vraiment prétendre tirer dans le même sens que l'ensemble des Français...

Emmanuel Macron n'oublie tout de même pas totalement ces exilés fiscaux à qui il reproche un certain égoïsme : « *Je n'aime pas le cynisme, parfois, de celles et ceux qui réussissent, et qui se replient dans un égoïsme où le seul but de la vie serait de cumuler de l'argent. Ils doivent donc aussi s'engager dans la société, en créant de l'emploi, de l'activité* ». Le Président leur demande donc « *d'être des premiers de cordée* », c'est-à-dire d'investir leur argent en France. Sauf qu'à l'inverse des allocations chômage, qu'Emmanuel Macron veut davantage contrôler, la suppression de l'ISF n'a été associée à aucune mesure d'incitation à l'investissement dans l'économie réelle. Ballot.

LIRE AUSSI

L'entretien d'Emmanuel Macron sur TF1 passé au crible

[ADRIEN RIVIERRE](#) / Spécialiste de la prise de parole en public chez Brightness Le 16/10 à 09:13

L'entretien d'Emmanuel Macron sur TF1 passé au crible

LE CERCLE/POINT DE VUE - Adrien Rivierre, spécialiste de la prise de parole en public, décrypte l'intervention télévisée du président de la République.

Pour son [premier grand entretien à la télévision](#), Emmanuel Macron a réaffirmé avec force sa vision et [a voulu expliquer en détail sa politique](#). Interrogé sur ses récents propos et son vocabulaire jugé choquant par ses opposants, Emmanuel Macron a tout assumé hier soir sur TF1.

Il justifie les mots de « *fainéants* », « *bordel* » ou « *cynique* » en s'efforçant de les replacer dans leurs contextes, mais surtout en affirmant que sa vision justifie de dire les choses sans détour. Son « projet de transformation » se fera avec des mots et des actes forts, aucun *mea culpa* sur la méthode employée.

Ce franc-parler renvoie à la notion de parler vrai développée par Platon durant l'Antiquité et reprise par le philosophe Michel Foucault. En grec, ce « dire vrai » est nommé « parrèsia » et se définit comme l'adéquation entre l'orateur et la vérité qu'il porte.

Autrement dit, Emmanuel Macron est convaincu des mesures qu'il mène et il ne fait qu'un avec elles. Dès lors, au nom de l'idéal poursuivi, il dit les choses telles qu'il les voit, sans concession. Il évoque alors un devoir de dire la vérité telle une mission qu'il se donne, tout en rappelant que son élection au suffrage universel montre que les Français l'ont conforté dans celle-ci.

Prise de risque

A propos du parler vrai, Michel Foucault écrit dans « Le courage de la vérité » : « *le sujet (en disant) cette vérité, qu'il marque comme étant son opinion, sa pensée, sa croyance, prend un certain risque, risque qui concerne la relation même qu'il a avec celui auquel il s'adresse* ». En démocratie, dire la vérité est un risque car elle dévoile les problèmes ou la complexité des sujets.

C'est pourquoi Foucault affirmait que le parler vrai nécessite d'avoir du courage notamment pour faire face aux critiques qui se multiplient nécessairement. Emmanuel Macron s'inscrit parfaitement dans cette perspective en affirmant lors de l'entretien : « *parfois quand on s'approche de la vérité on s'y brûle* ». Et s'il a eu à coeur de répéter qu'il était le « président de tous les Français », fort à parier que cela ne suffit pas pour convaincre ses contradicteurs.

Un exercice de pédagogie

Pendant plus d'une heure, Emmanuel Macron n'a pas hésité à entrer dans les détails de ses mesures pour en faire la pédagogie, mais sans jamais dévier de ses convictions. A chacune des questions posées, il a souhaité expliquer la philosophie des projets menés comme pour mieux balayer les revendications ou les désaccords.

Emmanuel Macron devait aussi clarifier certaines de ses positions qui lui valent d'être surnommé par ses opposants, le président des riches. Plutôt à l'aise dans l'exercice de la pédagogie, il a affirmé que la jalousie envers les riches ne peut être une solution viable et a employé pour cela une analogie concrète, celle d'une cordée en montagne : « *Je veux qu'on célèbre ces réussites. Si on commence à jeter des cailloux sur les premiers de cordée, c'est toute la cordée qui s'effondre* ». Cette image lui permet par exemple de rendre plus explicite sa position sur l'ISF.

Occuper l'espace

Au-delà de la communication verbale, l'analyse de la gestuelle du président de la République est cohérente avec sa volonté d'affirmer ses convictions et de rien céder aux critiques. A de multiples reprises, son bras gauche est tendu, main posée à plat sur la table, comme pour marquer son territoire. La main droite, plus libre, appuie les propos et les renforce. De façon générale, sa posture est avancée sur la table, pour montrer son engagement et sa conviction.

Autre trait caractéristique de la parole d'Emmanuel Macron, la longueur de ses réponses qui peuvent parfois durer plusieurs minutes au risque de perdre son auditoire à force de multiplier les exemples ou les faits avancés. Porter un message de façon autonome, ne pas se laisser interrompre par les trois journalistes voire prendre l'initiative de revenir à des questions antérieures, révèle une envie d'être en position de force.

Ainsi, il décide du rythme de l'entretien et malgré les demandes répétées des journalistes pour réduire la durée de ses réponses, il ne s'y est jamais résolu. Néanmoins, le revers de la médaille est le passage en vitesse accélérée sur de multiples sujets à la fin de l'entretien et l'absence de thèmes majeurs.

Adrien Rivierre est spécialiste de la prise de parole en public

En savoir plus sur <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-174875-lentretien-demmanuel-macron-sur-tf1-passe-au-crible-2122495.php#jY5Jrx0AfM5OXjDw.99>

Avec son interview, Emmanuel Macron peine à convaincre

LES ECHOS Le 16/10 à 08:02 Mis à jour à 10:41

54 % des Français qui ont regardé l'intervention présidentielle dans son intégralité ont été convaincus par Emmanuel Macron - *PHILIPPE WOJAZER/AFP*

A peine plus d'un Français sur deux ayant regardé l'émission se dit convaincu.

Pour son [premier grand oral à la télévision](#), Emmanuel Macron obtient à peine la moyenne.

Interrogés à l'issue de son interview, 54 % des Français qui ont regardé l'intervention présidentielle dans son intégralité ont été convaincus par Emmanuel Macron, selon [un sondage RMC/Atlantico/Harris Interactive, publié ce lundi](#).

Les Français « exposés à la parole du président » moins convaincus

Mais, selon le même sondage, les résultats sont moins favorables si l'on prend en compte les Français qui ont été « exposés à la prise de parole du président », selon le langage utilisé par les sondeurs.

Ces personnes, c'est-à-dire celle qui ont vu en totalité ou en partie l'interview, ou bien qui ont regardé ou entendu les émissions suivant avec diffusion d'extraits, sont moins enclines à pencher pour le chef de l'Etat. Plus de six d'entre elles sur dix (61 %) disent en effet ne pas avoir été convaincues par l'exercice.

Sur ce total, 24 % des sondés se disent « pas du tout convaincus » et 37 % « plutôt pas convaincus ». Et quand on regarde les 39 % de personnes qui se déclarent d'un avis contraire, seuls 7 % des sondés affirment avoir été « tout à fait convaincus ».

Emmanuel Macron convaincu plus sur l'international

Dans le détail des thèmes abordés par le chef de l'Etat, 50 % des Français déclarent avoir été convaincus lorsque le président a évoqué les sujets internationaux, 40 % lorsqu'il était question de la politique économique et 35 % de la politique sociale.

Enfin, toujours dans ce sondage, 56 % des Français estiment que le projet d'Emmanuel Macron est à la fois de gauche et de droite. 38 % pensent que le projet du chef de l'Etat correspond "à une politique de droite" et 6 % à « une politique de gauche. »

L'opposition regrette l'absence d'excuses pour des mots « blessants »

Du côté des réactions politiques, la ligne de front entre le camp du président et ses opposants n'a pas bougé.

Ainsi, le Premier ministre Edouard Philippe met en avant « une parole juste, claire et franche », tandis que le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, évoque « un cap ambitieux » et une « vision précise ».

Mais dans les rangs de l'opposition le ton est évidemment tout autre. « Nous attendions le Président Emmanuel Macron nous avons eu Edouard Philippe. De la technique, aucune vision pour la France et les Français ! », regrette ainsi Rachid Temal, coordinateur du PS et sénateur. Du côté de la France insoumise, le député Eric Coquerel estime qu'Emmanuel Macron « avait 60 minutes pour convaincre. C'est fait : il est bien le président des riches et du mépris pour ceux qui luttent ».

De leur côté, Olivier Dartigolles, le porte-parole du PCF et Daniel Fasquelle, candidat à la présidence de LR, dénoncent presque en chœur le fait que le président de la République ne revienne pas sur ces récents propos.

« Pas un seul mot de regret pour les fainéants, ceux qui ne sont rien, pour le "bordel », explique le responsable communiste, tandis que pour Daniel Fasquelle, « alcooliques, illettrés, déscolarisés, fainéants, jaloux, ne sont rien ». Emmanuel Macron est « incapable de reconnaître son discours blessant ».

Emmanuel Macron sur TF1 : le bulletin de notes du président

Emmanuel Macron a répondu dimanche soir aux questions de Gilles Bouleau, Anne-Claire Coudray et David Pujadas. Une première. Bons et mauvais points.

[Sylvain Courage](#) Publié le 16 octobre 2017 à 06h25

Cinq mois sans parler à la télé ! Il fallait bien que le président s'explique. Son interview d'une heure et 16 minutes sur TF1 avait tout du *briefing* en pleine action. Emmanuel Macron a reçu le trio d'intervieweurs de la chaîne privée dans son bureau de travail, celui qui jouxte le salon doré. "Vous prenez ici des décisions importantes pour le pays", a fait remarquer Gilles Bouleau. Avant cela, en guise de générique, de superbes vues plongeantes sur l'Elysée prises par un drone avaient donné l'impression aux téléspectateurs d'atterrir sur une île paradisiaque de "Koh-Lanta".

Art et journalisme

Celles et ceux qui étaient installés devant leur écran ont pu découvrir la déco du lieu de pouvoir : derrière le président, une superbe affiche "Liberté, égalité, fraternité" signée Shepard Fairey et, au-dessus de la cheminée, une toile de Pierre Alechinsky. A l'évidence, les Macron se sont inspirés du couple Pompidou en faisant ainsi revenir l'art contemporain dans le vieux palais de la Pompadour que Hollande n'avait même pas pris la peine de décorer à son goût... Les journalistes et le chef de l'Etat étaient assis, sans façon, autour d'une table ovale en béton poli, de style contemporain. Un choix de Brigitte Macron, dit-on.

L'entretien lui-même fut courtois. Bien conscients des attentes des Français, la tripléte Coudray-Bouleau-Pujadas s'est effacée devant la vedette de la soirée. Des questions brèves et attendues. Pas de relances. La sempiternelle polémique sur la "discrétion" et la "complaisance" des journalistes politiques en visite à l'Élysée ne devrait pas manquer de renaître...

Sans notes, le président à la tête bien faite et bien pleine a voulu se montrer pédagogue. Quitte à monopoliser la parole. Mais il y avait bien trop de questions à aborder en une petite heure avant le film du dimanche soir. D'où un certain empressement qui a pu incommoder les millions de Français qui attendaient une présentation PowerPoint. Comme à chaque fois en pareille occasion, l'entretien pourtant très préparé fut parfois un tantinet brouillon.

Pas de regrets, bordel !

D'emblée, le président a dû justifier son comportement qualifié par Pujadas d'"hyper-présidentiel" et ses écarts de langage. "Bordel" est une expression populaire", a argué le président, se réfugiant derrière le dictionnaire de l'Académie française. En tout cas, il entend bien appeler un chat, un chat et dire la réalité avec les mots parfois crus du peuple auquel il se sent lié. "Je continuerai à dire les choses, à respirer l'air, à m'emporter", a-t-il annoncé. Ne pas attendre de lui qu'il réforme son attitude...

L'explication du modèle social auquel il aspire – "libérer et protéger" – fut plus convaincante. Après les ordonnances sur le Code du Travail qui entreront toutes en vigueur au mois de janvier, le DRH de la France a précisé les enjeux de la future réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle. La véritable injustice, dans notre pays, tient aux inégalités de [formation](#). Le constat n'est pas nouveau. Mais le président semble décidé à ouvrir enfin ce chantier, y compris en élevant le barrage des "prérequis" aux portes de l'université.

Le retour de la participation

Comme il s'y est engagé, il entend aussi proposer des indemnités chômage aux démissionnaires. Un nouveau droit que les salariés pourraient exercer "tous les cinq, six ou sept ans" mais "à condition que cela corresponde à un vrai projet". Un projet ? Y aurait-il là un début de rétropédalage concernant une réforme dont le coût pour l'assurance chômage pourrait se chiffrer en milliards d'euros ? Sans relance des journalistes, difficile de se faire une idée définitive...

Pour animer son exposé, le président a cru bon d'évoquer le cas de Gilles Bouleau. Lassé par la présentation du 20 heures, le journaliste pourrait souhaiter claquer la porte de [TF1](#) mais il serait alors retenu par sa chaîne... Après un arrêt maladie de complaisance, le différend aboutirait à une coûteuse rupture conventionnelle. Mieux vaudrait donc permettre la démission assortie d'indemnités chômage au salarié qui souhaite prendre l'air. CQFD. Mais la fiction développée devant un David Pujadas brutalement remercié par la patronne de France Télévisions en mai dernier a manqué de tact.

Petite nouveauté de la soirée : le président a ressorti du grenier de l'Élysée l'idée de la "participation" chère au général de Gaulle. Il compte remettre au goût du jour le versement d'une part des bénéfices aux salariés quand les entreprises enregistrent de bons résultats.

Définition des riches

Ce détour par le gaullisme social ne l'a pas dissuadé de justifier la suppression de l'[ISF](#) sur les revenus du capital. On le dit "président des riches" ? "Une formule utilisée par des opposants et gaiement reprise", a observé le président, qui se désole de la "jalousie française". "Pour que notre société aille mieux, il faut que des gens réussissent." La taxe à 75% sur les revenus des plus fortunés excédant 1 million d'euros a été tentée par son prédécesseur. Un échec complet. "Les gens qui réussissaient sont partis." Il s'agit donc de les retenir pour les engager à investir dans l'économie nationale... L'hôte de l'Élysée qui ne se réfère pas à [la "théorie du ruissellement"](#), chère aux néolibéraux des années 1980, voit plutôt ces capitalistes comme des "premiers de cordée" qui doivent entraîner le pays à leur suite.

Le même pragmatisme gestionnaire gouverne la baisse des APL que Macron souhaite compenser par une baisse des loyers afin de ne pas pénaliser les Français les plus modestes. La politique du logement coûte 40 milliards d'euros au budget de l'Etat et pourtant 4,5 millions de Français restent mal logés... "C'est croquignolesque !", a commenté le président qui souhaite organiser une vaste concertation pour plus d'efficacité.

PMA pour toutes

Traitant des réformes de société, Macron a dû accélérer sa présentation. De ses explications, il ressort que la nouvelle police de sécurité du quotidien sera particulièrement chargée de [réprimer le "harcèlement de rue"](#) et, le cas échéant, de verbaliser les harceleurs. Quant à la PMA, Macron a confirmé qu'il souhaitait l'ouvrir "aux femmes seules et aux couples de même sexe" mais après l'avis du comité d'éthique et [sans basculer dans l'autorisation de la GPA](#) qu'il réprovoque : "Le politique ne doit pas imposer un choix en brutalisant les consciences." Après l'attentat de la gare de Marseille, l'expulsion des sans-papiers qui auraient commis un délit est annoncée. Pour rassurer les Français, bien sûr...

Les échanges sur la situation internationale ont été ensuite réduits à la portion congrue. Comme d'habitude. Le président Macron a refusé toute critique concernant son nouveau compère Donald Trump au nom de l'amitié historique qui lie la France et les Etats-Unis. Avec un quart d'heure de retard, le temps était venu de rendre l'antenne pour le film du dimanche soir. [Emmanuel Macron](#) a fait son devoir du week-end. Mais mérite-t-il la moyenne ?

Les notes du président

Connaissances : 8/10. Le président s'exprime sans notes et sans hésitations. Il maîtrise tous les sujets de sa politique et promet des résultats tangibles d'ici à deux ans... En attendant, des contrôles plus réguliers s'imposent.

Expression : 6/10. Souvent contraint par le temps, il n'a pas toujours emprunté le plus court chemin pour se faire comprendre. Il a monopolisé la parole, rendant impossible des échanges vivants avec les journalistes.

Politesse : 4/10. Macron n'a manifesté aucun regret au sujet de ces écarts de langage. Au contraire, il en a rajouté, fustigeant la "jalousie française". Il aurait gagné du temps et du crédit en mettant ces débordements sur le compte du "parler vrai" mais en s'excusant auprès des Français qui ont pu se sentir visés.

Esprit d'équipe : 3/10. Le président a mentionné l'existence de son Premier ministre Edouard Philippe. Les ministres, eux, n'ont jamais été cités. A quoi sert-il que Blanquer, Darmanin, Le Maire ou Schiappa se décarcassent ?

Sylvain Courage

POURQUOI L'INDUSTRIE EST NOTRE AVENIR

16/10/2017 6'

La nomination prochaine d'un commissaire interministériel à la réindustrialisation par le ministre de l'Économie et des Finances, le 4 octobre 2017, marque-t-elle une volonté de redynamisation de l'économie française ? Pour Renaud Bellais, il est utile de s'interroger sur ce que doivent être, aujourd'hui, les objectifs de la politique industrielle pour la France.

« L'industrie a un avenir en France », a souligné Bruno Le Maire. Toutefois, de quelle industrie parlons-nous ? Que pouvons-nous en attendre, non seulement en termes d'emplois et de création d'activités, mais aussi du point de vue social et sociétal ? Pouvons-nous espérer que l'industrie des prochaines décennies, que notre pays doit construire ou attirer, soit porteuse de progrès social ? Deux enjeux sont clairement

identifiables pour relever les défis posés par la quatrième révolution industrielle, c'est-à-dire une transformation radicale en cours des modes de production portée par des ruptures technologiques[1] : transformer le système de formation pour adapter les compétences aux métiers de demain ; accompagner la transition des entreprises par un accroissement de l'investissement productif.

I - UNE INDUSTRIE MAL AIMÉE MAIS NÉCESSAIRE

Malgré les discours récents sur la réindustrialisation, la France semble avoir fait le deuil de son secteur industriel depuis des décennies (certainement depuis la crise du textile et de la sidérurgie dans les années 1970). D'une certaine façon, ce n'est pas surprenant. En réalité, l'industrie a toujours été assez mal aimée, car mal comprise. Cette incompréhension reflète un rapport complexe au capitalisme et aux activités manufacturières, à gauche comme à droite. L'anticapitalisme – de la gauche radicale comme de la droite catholique – se traduit souvent par des récriminations à l'encontre des usines, symbole par définition de cette forme honnie de production.

Or, cela revient à nier le rôle important que joue l'industrie dans l'évolution économique, par ses effets structurants pour l'ensemble de la société. En effet, elle ne se résume pas aux activités manufacturières. Elle les dépasse largement, aussi bien par le périmètre économique des activités impliquées que par ses effets d'entraînement sur l'économie. De fait, l'industrie, c'est beaucoup et de plus en plus d'activités non manufacturières. Les services structurent l'industrie, mais cette dernière les modèle aussi en grande partie par ses besoins, de la conception des produits à leur distribution en passant par de multiples prestations dans la production[2].

Qui plus est, l'industrie ne se réduit pas à la fabrication d'objets. Elle a une influence toujours prégnante sur notre mode de vie, voire notre représentation du monde. Elle crée un mode de possibles, un monde de représentations par les usages possibles que les produits suscitent. Les recherches en histoire et sociologie montrent à quel point les objets et les activités associées ont un rôle essentiel pour structurer la manière dont les individus perçoivent le monde et interagissent avec lui[3].

De ce fait, sans industrie, un pays perd un vecteur majeur pour la transformation de son économie, pour la création de nouvelles richesses (qui d'ailleurs ne sont pas nécessairement capitalistes ou marchandes) ou pour l'invention de nouveaux métiers porteurs d'emplois. Penser que la France serait plus forte sans usines est une erreur. Encore faut-il choisir les activités industrielles porteuses d'avenir.

En effet, il est étonnant de constater que même le discours « industrialiste » de la classe politique française, y compris aujourd'hui, reste marqué par une vision passéiste, voire réactionnaire de l'industrie. Ainsi, dans son intervention le 4 octobre 2017 à l'Assemblée nationale, de manière surprenante, Bruno Le Maire a insisté sur la nécessité de confier au commissaire interministériel la mission de « prévenir les risques de fermeture d'usines » et d'« accompagner les industries », faisant référence au cas de l'usine Whirlpool à Amiens. La focalisation sur « les sites industriels qui sont menacés » se révèle de fait antinomique avec une réelle approche de la réindustrialisation.

II - VICTIMES DE LA MONDIALISATION ?

Il est important de se départir de l'idée selon laquelle l'industrie peut être réduite à des emplois déqualifiés et harassants. Cette représentation est paradoxale. De nombreuses personnes craignent en effet la perte de ces emplois manufacturiers, potentiellement « volés » par les pays émergents du fait des délocalisations, ou en raison d'une concurrence des produits importés jugée déloyale, tout en les considérant comme dévalorisants par construction...

Les Français sont victimes d'une double intoxication depuis les années 1970. Elle les a conduits à se détourner de l'industrie. Cela a notamment été le cas de très nombreux étudiants et élèves dans les écoles d'ingénieurs. Tout d'abord, la classe politique et les administrations ont développé un discours radical sur la société postindustrielle. Il est indéniable que cette idée sur l'évolution des économies avancées vient du monde universitaire, mais les responsables français n'ont eu de cesse de marteler un discours anti-usines.

D'une part, ce choix résulte d'un point de vue conjoncturel de la crise des industries des Trente Glorieuses, avec l'idée de la dépasser grâce à un modèle économique alternatif, et d'un mépris certain pour le mode de création de valeur associé. Le discours sur le bonheur de la société postindustrielle a sans nul doute constitué une réponse au sentiment d'impuissance face aux crises à répétition de l'industrie française, en particulier pour les régions frappées de plein fouet, comme le Grand Est ou les Hauts-de-France.

D'autre part, de manière plus structurelle, ce discours sur la société postindustrielle reflète une incompréhension – largement répandue dans les élites françaises – sur la nature même de l'industrie. Celles-ci restent enfermées dans une représentation des réalités industrielles à la Charlie Chaplin des *Temps modernes*. De nombreux représentants de la gauche ont d'ailleurs partagé le sentiment que les emplois industriels, identifiés à des emplois manufacturiers, ne pouvaient être qu'asservissants et dégradants pour les travailleurs. Il n'est donc pas surprenant que la disparition des usines soit apparue comme une libération de l'homme.

Pourtant, cette conception repose sur une vision très restrictive de l'industrie. Le travail à la chaîne ou dans de gigantesques usines est certes une de ses caractéristiques, mais surtout au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle. Il faut sortir de ce désamour de l'industrie pour comprendre pourquoi l'avenir du travail en France peut reposer sur une industrie adaptée au XXI^e siècle. Il est impératif de prendre conscience du fait que création de richesses et industrie restent liées, et de comprendre que, sans base industrielle robuste en France, il ne peut y avoir de partage de richesses et de solidarité entre citoyens.

III - UN RÉEL VECTEUR D'EMPLOIS QUALIFIANTS

L'industrie n'est pas ou plus ce que l'on croit. Il est réducteur de ne percevoir que les emplois manufacturiers sans qualifications. Certes, la France a perdu de nombreux emplois d'ouvriers peu qualifiés. Mais il est surtout intéressant de noter que le niveau de qualification et de compétences dans l'industrie n'a cessé de progresser depuis quarante ans. Les emplois de techniciens et d'ingénieurs sont au centre des activités manufacturières de l'industrie française aujourd'hui. De plus, de nombreux emplois ont été créés dans des activités non manufacturières, classées souvent dans les services. Ils concernent la conception, le design, le marketing... et accompagnent la production de biens matériels ou leur utilisation.

Comme le soulignait récemment Patrick Artus, directeur de la recherche et des études chez Natixis, « ce ne sont ni les bas salaires, ni les inégalités qui expliquent le plein-emploi en Allemagne, mais la capacité de l'Allemagne à garder une industrie de grande taille et en expansion »[4]. Entre 2002 et 2016, il précise que l'emploi industriel n'a baissé que de 3 % en Allemagne contre 24 % en France. Ce n'est pas uniquement l'effet de la mondialisation, mais le résultat de choix politiques, voire sociétaux en défaveur de l'industrie.

D'une part, une part croissante d'activités industrielles se compose de tâches qui ne sont ni routinières, ni répétitives. Même les emplois sur les chaînes de production se sont transformés depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Dans les années 1970, le fordisme a progressivement été remplacé par le toyotisme, qui fonctionne principalement en mobilisant des compétences spécifiques et les capacités cognitives des travailleurs.

D'autre part, les mutations de l'industrie portées par la quatrième révolution industrielle qui ont actuellement cours donnent un rôle bien plus important qu'on ne le pense à l'industrie dans la croissance économique, la création d'emplois et la transformation de la société. L'industrie est en train de changer radicalement de nature, avec une numérisation du produit et des procédés de fabrication, l'impression 3D (*additive manufacturing*), une robotisation accrue associant les humains au travers de la « cobotique » (ou robotique collaborative) et d'autres transformations du fonctionnement de l'industrie et des services associés.

Toutes ces évolutions ouvrent la voie à de nouveaux métiers liés à l'industrie[5] qui sont bien plus compatibles avec le coût du travail en France, car ils se fondent sur des connaissances techniques et technologiques, des compétences spécifiques et une expertise à forte valeur ajoutée. L'industrie apporte donc toujours des emplois qui mobilisent les compétences, les capacités cognitives et la créativité des personnes. C'est dans cette forme d'industrie qu'il faut investir pour redonner sa place à la capacité transformatrice du travail.

Au regard de ses atouts, la France a toutes ses chances pour trouver une place dans l'industrie de la quatrième révolution industrielle. Les métiers de demain, par la valeur ajoutée sur laquelle ils reposent, sont compatibles avec les niveaux de rémunération sans lesquels les emplois industriels sont difficilement défendables en France par comparaison avec les pays pratiquant des coûts salariaux plus bas. Les métiers de demain, par la valeur ajoutée sur lesquels ils reposent, permettent de créer des emplois car ils sont compatibles avec les niveaux des salaires en France. Ces emplois peuvent être compétitifs en dehors des pays ayant de bas coûts salariaux.

IV - ADAPTER LA FRANCE À LA QUATRIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Le défi n'est donc pas de « se débarrasser » de l'industrie et des emplois industriels, mais au contraire de les replacer au cœur du projet de société de la France. Cependant, cette adaptation de l'économie française à la quatrième révolution industrielle ne se fera pas mécaniquement. Il suffit de regarder l'ambitieux agenda du programme « Industrie 4.0 » lancé en 2011 par l'Allemagne[6]. Celui-ci réussit à mobiliser l'ensemble des acteurs pour remanier la base industrielle de manière structurelle. Il promeut également une vision d'ensemble qui englobe toutes les dimensions en jeu, de la recherche à l'investissement productif, tout en repensant la formation.

Le premier défi pour la France est d'adapter la formation, en particulier aux métiers dont l'industrie aura besoin dans les années à venir. Il faudrait d'ailleurs parler de révolution du système éducatif et de formation en France.

L'exemple allemand est éloquent sur cet aspect. Les entreprises, les écoles professionnelles et les acteurs industriels travaillent main dans la main pour adapter la formation initiale et continue aux nouveaux besoins de la digitalisation[7]. Même des métiers traditionnels de techniciens sont transformés grâce aux outils numériques. Ces derniers réduisent le travail physique et requièrent plus de tâches de programmation, d'analyse, d'interactions (avec d'autres salariés) et de créativité.

Cela suppose non seulement une bonne formation initiale, mais aussi une réelle formation tout au long de la vie professionnelle et une interaction entre système éducatif et entreprises. Avec son système d'apprentissage, l'Allemagne dispose d'un levier puissant pour s'adapter à la nouvelle donne. Elle associe aussi pleinement le monde de la recherche (notamment les instituts Fraunhofer) à la réflexion sur les métiers de demain et à leur mise en œuvre. Des centres d'expertise sont aussi conçus pour accompagner les PME dans leur mutation et l'adaptation des compétences de leurs salariés.

Il est indéniable que la France a pris du retard dans l'évolution de son système d'éducation et de formation continue. Malgré des ressources conséquentes, l'inertie du système rend les formations souvent inadaptées, quand elles ne sont pas *de facto* obsolètes. Une remise en question fondamentale est nécessaire. Il s'agit de cesser de mal former les jeunes tout en leur laissant croire que les diplômes proposés leur permettront d'obtenir des emplois valorisants et bien rémunérés et en s'obstinant dans le refus du dialogue avec ceux qui embauchent – les entreprises.

L'enjeu n'est pas d'abandonner la formation aux entreprises, mais de donner aux salariés ou futurs salariés toutes les chances de trouver un travail qui soit valorisant et motivant. C'est bien la mission qui échoit au monde de l'éducation, qui doit ajouter son offre aux réalités des besoins du marché du travail.

Le second défi est d'accompagner la transition des entreprises vers la quatrième révolution industrielle par un effort de l'investissement productif.

Certes, il ne faut pas adopter trop vite des solutions qui ne seraient pas totalement validées afin de tirer tous les bénéfices de la quatrième révolution industrielle. Les modèles économiques de cette dernière sont encore, pour partie, en gestation. Une analyse des approches concurrentes le souligne, comme le montrent les conceptions assez différentes proposées par General Electric ou Siemens dans ce domaine[8]. Toutefois, l'attentisme n'est pas une réponse. Il est certain que les modes de production vont changer radicalement pour ouvrir la voie à une industrie plus productive, plus réactive, capable de s'adapter à des besoins multiples et d'être plus créative. Pour révolutionner la base industrielle des États-Unis, Barack Obama avait d'ailleurs lancé l'initiative « Manufacturing USA » en 2014 (National Network for Manufacturing Innovation). Celle-ci a donné naissance à un réseau regroupant aujourd'hui 14 instituts de recherche public-privé[9] qui jettent les bases de nouvelles approches industrielles.

La force des initiatives publiques (en Allemagne, aux États-Unis...) ou privées (portées par les grands groupes industriels) en faveur de cette transition industrielle est de tester les scénarios possibles et de développer des solutions qui finiront par contribuer aux architectures industrielles de demain. Il est donc important qu'en France, l'État incite les acteurs liés à l'industrie à explorer de nouvelles approches ensemble.

Notre pays a lancé le programme « Industrie du futur » en 2015 – sous l'impulsion d'ailleurs d'Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Cette initiative restait cependant d'ampleur limitée. Une fois président, Emmanuel Macron a réaffirmé son ambition en proposant la mise en place d'[un fonds pour l'industrie du futur](#) doté de 10 milliards d'euros. Nous pouvons espérer qu'il ne servira pas à la seule relance de l'industrie française et pourra accompagner sa réelle transformation.

Cependant, il est important que les initiatives à l'échelle nationale ou européenne ne se contentent pas d'habiller de nouveaux atouts des actions déjà engagées (comme cela a pu être le cas par le passé). La transition vers une industrie du XXI^e siècle nécessite de transformer en profondeur la base productive dans les outils, l'organisation de la production, les services nécessaires à la transition numérique (*digital transformation*) et à la création de plates-formes permettant de développer les compétences dont les citoyens et les entreprises auront besoin dans les décennies à venir.

L'État ne peut pas tout. Surtout, il n'a pas la capacité de se substituer aux acteurs privés. Cependant, il lui est possible de mettre en place un cadre incitatif. La belle réussite des pôles de compétitivité dans l'innovation en est un exemple. L'enjeu est aussi d'inciter les entreprises à accroître leurs investissements productifs. Patrick Artus a maintes fois souligné la faiblesse de cette dimension de l'investissement[10]. Le cadre fiscal doit favoriser un renouvellement de l'outil industriel, dans l'esprit de suramortissement que Manuel Valls avait impulsé quand il était Premier ministre.

L'industrie a donc un bel avenir dans notre pays si, à l'instar de l'Allemagne ou des États-Unis, il sait se mobiliser pour transformer sa base productive et la faire entrer dans la quatrième révolution industrielle. Cette dernière est porteuse de métiers et d'emplois qui sont indéniablement le vecteur d'une réindustrialisation. L'avenir industriel de la France est une possibilité, mais il s'inscrit dans une base industrielle du XXI^e siècle, et non dans celle d'un passé fantasmé qui ne pourra jamais être recréé.

BUDGET : FORCE DES SYMBOLES, MALAISE DE LA CLASSE MOYENNE

09/10/2017 6' [Marie Gariazzo](#), [Chloé Morin](#)

S'il est un terrain qui a toujours été particulièrement propice à la bataille de symboles, non seulement du fait de sa technicité, mais aussi parce qu'il s'agit d'un des rares débats récurrents qui concerne l'ensemble de la communauté nationale, c'est bien le débat budgétaire. Chloé Morin et Marie Gariazzo sont allées interroger les Français, pour l'Observatoire de l'opinion de la Fondation Jean-Jaurès, sur leurs perceptions à ce stade du débat.

Faire de la politique, en France, c'est avancer en terrain miné. Le champ est jonché d'objets politiques auxquels l'histoire plus ou moins récente a conféré une valeur symbolique plus ou moins puissante. « 35 heures », « heures supplémentaires », « ISF », « impôt sur le revenu », « aide médicale d'État », « fichés S », « bracelets électroniques »... la moindre évocation de chacun de ces éléments charrie un ensemble de représentations et d'émotions plus ou moins conscientes, façonnées à travers notre vécu personnel ou l'histoire collective récente. Leur charge symbolique et émotionnelle est capable, à elle seule, de transformer un débat parfaitement cadré et rationnel en foire d'empoigne. Nous nous sommes faits une spécialité de transformer la moindre question technique en bataille de valeurs enflammée, où chacun campe sur ses positions, et dont toutes les parties sortent souvent essorées et dépitées – les unes de n'avoir pu aller aussi loin qu'elles l'auraient voulu, les autres d'avoir été contraintes par la loi de la majorité à faire des concessions sur leurs convictions. C'est ainsi : nous sommes habités d'une forme de passion politique, notre culture n'est pas celle du compromis.

On ne compte plus les débats épiques qui ont fait défiler des millions de citoyens, s'époumoner des orateurs illustres à la tribune du Palais Bourbon, s'enchaîner des opposants acharnés à tel aéroport ou telle loi sociétale, pleurer des ministres à bout de force et de nerfs... Combien de débats bien amorcés ont déraillé sans crier gare, sur un simple mot, une phrase, un amendement surgi de nulle part, donnant tout d'un coup une toute autre coloration à ce qui jusque-là n'avait passionné personne ?

Et s'il est un terrain qui a toujours été particulièrement propice à la bataille de symboles, non seulement du fait de sa technicité rébarbative, qui confine souvent à l'incompréhensible, mais aussi parce qu'il s'agit d'un des rares débats récurrents qui concerne l'ensemble de la communauté nationale, c'est bien le débat budgétaire. De ce point de vue, le premier budget du quinquennat d'Emmanuel Macron ne déroge pas à la règle. Au vu de la tournure qu'ont pris les débats depuis sa présentation par Gérard Darmanin il y a quelques jours, il promet même de s'inscrire en bonne place au palmarès de nos grandes querelles fiscales.

Quelques jours après la présentation du budget^[1] et alors que l'examen des textes débutera en commission ce mardi, nous sommes allés interroger les Français sur leurs perceptions à ce stade du débat.

Tout d'abord, on note que trois mesures, qui revêtent une dimension symbolique particulière, retiennent particulièrement l'attention : la réforme de l'ISF, la hausse de la CSG et l'exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. Les deux premières sont en grande partie responsables de la coloration « injuste » prise par le budget aux yeux de la très grande majorité des personnes interrogées. La troisième peine quant à elle à contrebalancer cette impression.

En tout premier lieu, la réforme de l'ISF proposée par le gouvernement est le plus souvent comprise comme une suppression pure et simple de cet impôt. Cette confusion signe l'échec – à ce stade du débat – de la pédagogie déployée par le gouvernement. La transformation et la dynamique revendiquées, à travers la recherche d'une plus grande efficacité économique de l'ISF, sont assez peu audibles, en dehors des cercles les plus informés économiquement et les plus politisés. Pour beaucoup, cette mesure s'apparente surtout à un « énorme cadeau » fait aux riches, venant alimenter l'impression d'un gouvernement qui – juste après avoir demandé des efforts aux salariés avec la réforme du droit du travail – « favorise les nantis », s'inscrit toujours plus du côté des « puissants », des « patrons »... Et ce au détriment des « classes moyennes », auxquelles la grande majorité des Français se sentent appartenir. Les éventuelles répercussions d'une telle mesure pour l'investissement en France, et donc pour l'emploi, ne sont par ailleurs quasiment jamais évoquées par les personnes interrogées, en dehors des sympathisants En Marche ! et de droite. Les électeurs LREM continuent quant à eux de camper sur une posture d'attentisme plutôt optimiste, mais rarement argumentée (« pourvu que ça marche ! », « certaines mesures peuvent être intéressantes, il faut bouger un peu les choses pour créer une reprise économique... on verra les retombées positives », « pour l'instant je suis pour ces réformes, il faut enfin que les choses bougent ! », « il faut bien essayer »). Il y a sans doute là matière, pour le gouvernement, à accentuer ses efforts argumentaires pour relier les « cadeaux » perçus aujourd'hui à des investissements et des emplois pour demain, si possible en s'appuyant sur des exemples concrets car les schémas macroéconomiques abstraits peinent à imprimer.

L'absence de logique macroéconomique vertueuse perçue empêche de franchir le mur du symbole, extrêmement important s'agissant de l'ISF. Et ce alors même que sur le sujet de la fiscalité des personnes les plus riches, les avis peuvent être plus partagés qu'il n'y paraît. Ainsi, une question posée par l'Ifop en 2015 indiquait que 39 % des Français jugeaient « le montant des impôts directs et indirects payés par les plus riches » « pas assez élevé pour corriger les inégalités », contre 16 % qui le jugeaient « adapté », et 40 % « trop élevé ». L'idée que l'excès de taxes génère une fuite des capitaux existe bien dans l'esprit d'une partie du public, mais n'a pas été vraiment activée ici.

Il n'est toutefois pas certain qu'en l'état actuel, l'explication approfondie de la mesure proposée initialement améliorerait significativement les perceptions des Français. En effet, lorsque les personnes interrogées ont connaissance de la transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière (IFI), avec une exonération des actifs mobiliers, cela ne fait souvent qu'ouvrir une nouvelle brèche autour de la question de la taxation des signes extérieurs de richesses (voitures de luxe, yachts, lingots d'or), ou autour de l'idée que les « très riches » seraient avantagés par rapport aux « petits riches ». De ce point de vue, la pédagogie ne suffira pas à éteindre les critiques, et les Français jugeront sans doute légitime que le gouvernement revoie sa copie.

Second symbole émergent du débat budgétaire, la hausse de la CSG provoque, chez les personnes directement concernées, des réactions épidermiques. Le fait qu'il s'agisse d'une privation personnelle, là où l'ISF est un manque à gagner collectif, explique que les réactions soient encore plus virulentes que la suppression de l'ISF. Cette mesure qui infuse depuis plusieurs mois dans l'opinion, et avait déjà été l'un des principaux chevaux de bataille de la droite pendant les campagnes présidentielle puis législative, est en effet vécue comme une véritable spoliation, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les personnes concernées ont le sentiment qu'il s'agit d'une taxe sur un revenu « mérité », gagné à la sueur de leur front – et à ce titre, ils considèrent leurs mérites insuffisamment reconnus par le président des « forces vives ». Une perte individuelle mais aussi collective, puisque beaucoup estiment en faire bénéficier leurs enfants et petits-enfants, mais aussi les commerces alentour par leur consommation (« quand un retraité a beaucoup d'argent il en fait profiter autour de lui »). Le sentiment d'injustice est renforcé par le fait que, contrairement à certains actifs, ils ne peuvent aisément ajuster leurs revenus pour compenser le manque à gagner, alors même que leur pouvoir d'achat subissait déjà l'effet croisé de pensions de retraite stables et d'un coût de la vie en augmentation (« alors que les charges en tous genres augmentent, nos revenus, eux, baissent chaque année. Les retraités ont assez travaillé et cotisé pour les autres générations. Qu'on les laisse tranquilles, finir leur vie non pas dans le besoin mais dans la dignité et sans les soucis du quotidien et en bonne santé »). D'où le sentiment d'être « pris en tenailles », « trop riche pour être aidé mais pas assez pour bien vivre » : « ma retraite n'a pas été augmentée depuis quatre ans et naturellement je suis au-dessus du palier pour avoir une baisse de ma taxe d'habitation ». Le seuil de 1200 euros par mois (régulièrement mentionné) est par ailleurs souvent vécu comme le signe que le gouvernement est déconnecté de la réalité quotidienne : « une honte que Bruno Le Maire puisse qualifier de retraités aisés ceux

qui gagnent 1 200 euros ». Au final, beaucoup estiment être pris depuis de nombreuses années – car le phénomène n'a rien de nouveau – pour des « vaches à lait », pour des « nantis », et injustement mis à contribution.

La hausse de la CSG, en allant à l'encontre des symboles et représentations fortement ancrés dans notre imaginaire collectif (l'image du « retraité pauvre » étant beaucoup plus répandue que celle du « retraité nanti »), laisse en outre planer la crainte d'un clivage générationnel qui viendrait s'ajouter aux nombreuses lignes de fractures déjà existantes. Et ce, il faut le souligner, alors même qu'Emmanuel Macron est le seul candidat dont l'électorat à la présidentielle était réparti de manière assez homogène sur toutes les générations.

La juxtaposition des deux symboles « ISF » et « CSG » avec certaines réformes récentes (ordonnances travail) ou avec les mesures « pro-entreprises » contenues dans ce budget ne fait qu'amplifier le sentiment d'injustice global. Les critiques exprimées sont parfois violentes, vis-à-vis d'un État qui « donne aux riches » et « prend aux pauvres » (à travers la baisse de l'APL et des contrats aidés notamment), tout en fragilisant « ses anciens » (à travers la hausse de la CSG), et en faisant porter toujours plus la pression fiscale sur les « classes moyennes ».

« Classe moyenne » : voilà encore un objet politique à forte valeur symbolique. Et si chacun a tendance à voir midi à sa porte (les retraités parlent beaucoup de la hausse de la CSG, les CSP- davantage de la baisse de l'APL et des contrats aidés), la résurrection de cette identité collective fourre-tout via la question fiscale n'est pas sans risque pour le gouvernement. En effet, s'y reconnaît aussi le cœur de l'électorat « actif », « aspirational », d'Emmanuel Macron.

Dans nos précédentes études, les électeurs regrettaient souvent que le gouvernement ne s'adresse pas suffisamment aux catégories populaires et craignaient que la politique menée ne laisse les plus « fragiles » sur le bord de la route. S'ils s'inquiétaient d'avoir eux-mêmes leur place dans une France « En marche », cette crainte sourde ne trouvait pas à s'appuyer, hormis dans certains cas bien précis, sur des mesures concrètes touchant leur vie quotidienne. Mais en réintroduisant largement la notion de « classe moyenne injustement écrasée » dans les perceptions collectives, la question fiscale pourrait risquer d'élargir et de fédérer les mécontentements jusqu'ici éparpillés et résignés. Cette notion, qui ne recoupe qu'en partie le clivage droite-gauche ou France populaire-France plus aisée, rend aussi la réponse politique plus compliquée pour le gouvernement.

Ajoutons que les aides sociales accordées dans le budget ne sont presque jamais citées par les personnes interrogées. Quand elles le sont, elles ne suffisent visiblement pas à rééquilibrer les perceptions, voire confortent chez certains (surtout à droite) le sentiment d'une classe moyenne prise en étau entre les riches « toujours plus favorisés » et les « assistés qui bénéficient des aides ».

Enfin, même si elle suscite l'adhésion d'un grand nombre, on constate que l'exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages semble peser finalement peu par rapport à la réforme de l'ISF et à la hausse de la CSG. Elle est assez rarement reliée à un réel gain en matière de pouvoir d'achat, et beaucoup se demandent s'ils vont être concernés ou non – des points auxquels la pédagogie gouvernementale pourrait sans doute remédier. Ceux qui se savent concernés semblent, quant à eux, peiner à y croire encore, ou considérer que « c'est toujours ça de pris » – mais pas suffisant au regard de l'ampleur de leur fardeau fiscal. Par ailleurs, cette mesure attise le sentiment d'injustice des « 20 % » qui ne seront pas concernés et donne également lieu à quelques inquiétudes sur les moyens alloués aux régions.

Il ne faut toutefois pas conclure de ce qui précède que les Français n'ont rien retenu d'autre de ce budget et qu'ils se contenteraient de réagir de manière épidermique aux quelques mesures citées plus haut : s'ils ne semblent pas convaincus par les arguments gouvernementaux sur sa nature « équilibrée », entre libération et protection, ils sont très nombreux à rapporter, de manière la plus souvent assez factuelle, un grand nombre de mesures techniques qu'ils ont mémorisées. Ainsi, on retrouve dans les évocations (outre les mesures citées plus haut) la baisse des APL, « la diminution drastique du nombre d'emplois aidés », l'augmentation du forfait hospitalier, les « retenues appliquées aux assurances vie » (« inadmissible ! »), « la suppression des charges salariales », « la flat tax sur les produits financiers », « l'augmentation du gasoil », la « baisse des remboursements de la sécurité sociale », « l'augmentation du budget de la police, de la justice et de l'enseignement », « l'imposition à 30 % du PEL ».

Il convient enfin de souligner que certains – et notamment les sympathisants proches d'En Marche ! et de la droite, qui sont les plus nombreux à soutenir l'action gouvernementale récente – établissent bien un lien entre ces efforts demandés et l'objectif de « relancer l'économie ». Cela explique qu'au-delà de l'adhésion « idéologique » aux mesures proposées (assez faible en l'occurrence pour la plupart des personnes interrogées), un bon nombre tolère les « sacrifices » demandés par le gouvernement, dans l'espoir qu'ils débloquent enfin une économie engluée dans le chômage et le déclin depuis trop longtemps. Notons toutefois que les objectifs globaux de réduction des déficits publics ne sont que très rarement mentionnés en tant que tels.

Au regard des données analysées ici, il semble urgent, pour apaiser les mécontentements et rétablir la sérénité des débats, de recréer du lien à tous les niveaux : entre les mesures du projet de loi de finances, pour dessiner de façon beaucoup plus concrète les résultats et les retombées attendues en matière d'économies et de pouvoir d'achat, mais aussi entre l'État et les territoires, entre les nouvelles et anciennes générations. Car compte tenu du climat global, le risque existe que l'incompréhension et le sentiment d'injustice ne s'installent durablement et ne gagnent des catégories sociales non encore concernées jusqu'ici.

La lecture individuelle qu'offre actuellement le projet de loi de finances semble imposer au gouvernement d'apporter des réponses concrètes et accessibles à tous en termes de bénéfices individuels – le risque étant, en entrant dans cette logique individuelle, d'affaiblir la dynamique collective et d'encourager la concurrence et les jalousies.

Le débat qui s'ouvre à l'Assemblée nationale est sans doute, bien plus que ne l'a été celui sur les ordonnances travail, une étape majeure pour le quinquennat d'Emmanuel Macron. En retiendra-t-on qu'il a permis de lever enfin les obstacles qui entravaient la France depuis trop longtemps, fut-ce au prix d'efforts conséquents demandés aux Français ? Ou bien cette étape sera-t-elle durablement mémorisée comme inaugurant une politique « injuste », la première étape de la convergence des mécontents sous le parapluie des « classes moyennes égarées »... ? Les semaines qui viennent le diront.